

QUATRIEME PARTIE

ITINERAIRE MINERALOGIQUE

DES

COMMUNES

DU

DEPARTEMENT DU GARD

par arrondissement et par ordre alphabétique

ITINERAIRE MINERALOGIQUE

DES

COMMUNES

ARRONDISSEMENT DE NIMES

Aigues-Mortes (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude : 1^m41 repère de la Tour de Constance.

Superficie : 9855 h.

Alluvions marines et fluviatiles ; 6 étangs : du Repausset, du Repos, de la Marette, de la Ville, du Commun et du Roi, d'une contenance totale de 2,379 hectares, 69 centiares.

Salins, dont les plus anciens, les salins de Peccais, sont aussi des plus célèbres de France.

Aigues-Vives (CANTON DE SOMMIERES)

Altitude : 54 mètres, seuil du temple.

Superficie : 1 200 h.

Formation néocomienne ; molasse coquillière ; dépôt subapennin recouvert par le diluvium.

Dans le dépôt subapennin, nodules de marne blanche calcarifère propre à l'amendement des terres ; molasse coquillière exploitée au quartier de Garigouille, variété très grossière mais d'une grande ténacité ; les carrières de Garigouille occupent de 100 à 150 ouvriers ; à l'est du village il y a une carrière de pierre fine, du côté de Mus ; quatre tuileries exploitant les marnes bleues de la molasse coquillière.

Régime des eaux. - La fontaine du village est assez abondante, mais tarit quelquefois en été ; elle sort entre la molasse supérieure et les marnes bleues. Les puits du village ont de 12 à 16 mètres de profondeur ; du côté de Garigouille ils sont moins profonds, 6 mètres environ, et ne tarissent jamais.

Aimargues (CANTON DE VAUVERT)

Altitude : 5^m58.

Superficie : 2648 h.

Alluvions du Vidourle et du Rhony ; dépôt subapennin en partie recouvert par le diluvium.

Les puits de cette commune ont environ de 2^m50 à 3 mètres de profondeur.

Aramon (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude : 14 mètres.

Superficie : 3072 h.

Formation néocomienne ; molasse coquillière ; dépôt subapennin recouvert par le diluvium ; alluvions fluviales.

L'étage néocomien y est susceptible de fournir une bonne chaux ; dans le vallon de Dève il donnerait une très belle pierre de taille blanche. La molasse coquillière a été anciennement exploitée ; elle l'est depuis peu sur le point le plus rapproché de la ville, près du mas Courtet : la pierre est d'un très beau grain et tient parfaitement l'arête. Le dépôt subapennin fournit des marnes bleues aux 4 poteries de cette commune ; leurs produits sont grossiers et ne supportent pas le feu ; cependant celle de Saint-Pierre obtient des produits réfractaires en mêlant à l'argile subapennine un quart d'une argile rouge diluvienne qu'on extrait à Domazan.

Aspères (CANTON DE SOMMIERES)

Altitude : 94 mètres.

Superficie : 1006 h.

Terrain oxfordien ; formations néocomienne et lacustre. Fossiles oxfordiens dans le bois de Paris ; dans la formation lacustre, silex pyromaque ayant la propriété de devenir

très blanc par calcination : il a été employé à Nîmes pour la fabrication de la faïence blanche ; terre à foulon employée à Sommières pour le dégraissage des couvertures de laine.

Aubais (CANTON DE SOMMIERES)

Altitude: 61 mètres Superficie : 1179 h.

Formation néocomienne ; molasse coquillière.

Le Vidourle traverse la formation néocomienne en passant par une gorge étroite dont les parois semblent taillées de main d'homme : les Roques d'Aubais sont d'un effet très pittoresque.

Aubord (CANTON DE VAUVERT)

Altitude : 39 mètres au S. -E. du village.

Superficie : 943 h.

Alluvions du Vistre ; dépôt subapennin en grande partie recouvert par le diluvium.

Aujargues (CANTON DE SOMMIERES)

Altitude : 75 mètres.

Superficie : 685 h.

Formation néocomienne ; terrain lacustre ; molasse coquillière. Ammonites du néocomien à 1 kil. au nord du village.

Carrières de pierre de taille dans la molasse coquillière fournissant une pierre à grain fin et assez ferme, fort employée dans la Vaunage.

Bauzély (Saint-) (CANTON DE SAINT-MAMERT)

Altitude : 95 mètres sur le chemin de fer.

Superficie : 500 h.

Formations néocomienne et lacustre.

Le village est bâti sur un petit monticule de grès et conglomérat lacustre supérieur ; le grès lacustre y est exploité comme pierre de taille ; les marnes lacustres de l'étage supérieur alimentent une tuilerie.

Point de sources ; des puits qui tarissent par les grandes sécheresses ; trois puits communaux creusés dans le conglomérat lacustre ou dans la molasse d'eau douce, de 4 à 5 mètres de profondeur.

Beucaire (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude : 7 mètres.

Superficie : 8625 h.

Alluvions du Rhône; dépôt subapennin ; îlot de calcaire néococomien ; îlots de molasse coquillière ; îlot de calcaire lacustre au pic de Jouton.

Le dépôt subapennin fournit une argile exploitée à Pauvre-Ménage et transportée à Beaucaire pour alimenter 5 poteries établies dans la ville. Cette poterie ne supporte pas le feu. On y fabrique des cruches, des urnes et de petits vases dits qu'on expédie à Toulouse pour renfermer la volaille salée.

Le calcaire oolitique lacustre de Jouton, ou Tripe-Levade, a été employé pour la sculpture dans l'ornementation de l'ancienne église romane paroissiale ; son grain fin et sa couleur blanche en font une belle pierre de taille.

La molasse coquillière de Roquepartide est exploitée comme pierre de taille dans des carrières qui occupent plus de 200 ouvriers ; la pierre qu'on en extrait s'exporte à Nîmes et dans une grande partie du département.

Beuvoisin (CANTON DE VAUVERT)

Altitude: 118 mètres.

Superficie : 2780 h.

Dépôt subapennin recouvert par le diluvium.

Bellegarde (CANTON DE BEAUCAIRE)

Altitude : 9 mètres.

Superficie : 4459 h.

Alluvions du Rhône ; dépôt subapennin recouvert par le diluvium.

Deux tuileries exploitent les argiles subapennines ; les bancs de grès solide subordonnés au milieu des sables subapennins pourraient être exploités comme pierre de taille.

Bernis (CANTON DE VAUVERT)

Altitude : 22 mètres.

Superficie : 1282 h.

Formation néocomienne ; alluvions du Vistre.

Bezouce (CANTON DE MARGUERITTES)

Altitude; 68 mètres.

Superficie : 1225 h.

Formation néocomienne ; dépôt subapennin recouvert en partie par le diluvium ; alluvions du Vistre.

Un niveau d'eau inférieur à la couche des poudingues subapennins se trouve à 1^m50 au-dessous du sol ; la source du Grand-Clos surgit de cette couche.

Boissières (CANTON DE SOMMIERES)

Altitude : 83 mètres au château.

Superficie : 333 h.

Formation néocomienne ; alluvions du Rhony.

Cette commune manque d'eau presque tous les étés ; on est obligé d'aller la chercher, même pour les usages domestiques, à la fontaine de Nages.

Bonnet (Saint-) (CANTON D'ARAMON)

Altitude : 154m sur la montagne de Mardieuil.

Superficie : 662h.

Formation néocomienne, calcaire à Dicerias; îlot de molasse coquillière.

2 fours, chauffés à la houille, produisent une chaux grasse ; en choisissant la pierre on pourrait obtenir une chaux hydraulique comme celle de Nimes.

La source de Saint-Bonnet surgit des couches marneuses du néocomien à *Spatangus* : elle donne 10 pouces à l'étiage.

Bouillargues (CANTON DE NIMES)

Altitude; 68 mètres.

Superficie : 2784 h.

Dépôt subapennin recouvert par le diluvium.

Une fontaine surgit du niveau d'eau supérieur aux argiles subapennines ; elle donne 7 litres par seconde. 5 tuileries exploitent ces argiles.

Cabrières (CANTON DE MARGUERITES)

Altitude : 152 mètres.

Superficie : 1478 h.

Formation néocomienne.

Cailar (Le) (CANTON DE VAUVERT)

Altitude : 5 mètres, au-dessous de la Jasse d'Isnard.

Superficie : 3000h.

Alluvions du Vistre et du Rhony ; dépôt subapennin.

La fontaine de *Cadenet*, assez abondante, surgit du niveau supérieur à l'assise du poudingue subapennin.

Calvisson (CANTON DE SOMMIERES)

Altitude : 64 mètres.

Superficie : 2897 h.

Néocomien, étages 2 et 3 ; dépôt subapennin.

Débris organiques néocomiens sous la montagne de la Liquière ; strontiane sulfatée en plaquettes, au hameau de Sinsans ; carrières de pierres de taille dans le 3^e étage, près la source de Fontanille. Cette source est conduite dans le village.

Caveirac (CANTON DE SAINT-MAMERT)

Altitude : 84 mètres.

Superficie : 1520 h.

Néocomien.

La Fontaine d'Arc, la plus abondante source de la Vaunage, surgit des marnes néocomiennes.

Clarensac (CANTON DE SAINT-MAMERT)

Altitude: 69 mètres.

Superficie : 1449 h.

Néocomien.

La source dite Font-de-Bonnet, surgissant des marnes néocomiennes, alimente les fontaines publiques.

Clément (Saint-) (CANTON DE SOMMIERES)

Altitude : 42 mètres au pont de Quiquillan.

Superficie : 504 h.

Formation néocomienne.

Codognan (CANTON DE VAUVERT)

Altitude 21 mètres à l'O. du village.

Superficie : 465 h.

Alluvions du Rhony ; dépôt subapennin.

Une tuilerie sur la grande route : on y apporte l'argile des carrières de Mus.

Les puits de cette commune ont 8 mètres de profondeur moyenne, dont 2 mètres d'eau toujours au même niveau.

Combas (CANTON DE SAINT-MAMERT)

Altitude : 108 mètres au N. -E. sur la route.

Superficie : 1605 h.

Formations lacustre et néocomienne, 4^e étage.

Globules de fer hydraté pisolitique au quartier de Bourbonnes ; puits de Prouvessa, dans le néocomien, source ascendante.

Côme (Saint-) et-Maruéjols (CANTON DE SAINT-MAMERT)

Altitude: 61 mètres.

Superficie : 1301 h.

Néocomien. Débris organiques fossiles source de Font-Robert, très abondante, surgit des marnes néocomiennes, ainsi que celles de Fontaranie, et de Maruéjols.

Comps (CANTON D'ARAMON)

Altitude : 54 mètres, au mas du Maire.

Superficie : 863 h.

Subapennin, en partie recouvert par le diluvium ; néocomien, îlot de molasse coquillière ; alluvions du Gardon ; alluvions de l'étang de Jonquières, qui appartient partie à cette commune, partie à celle de Jonquières (Voir Jonquières).

Congéniès (CANTON DE SOMMIERES)

Altitude : 68 mètres.

Superficie : 864 h.

Formation néocomienne ; îlot de calcaire lacustre.

Crespian (CANTON DE SAINT-MAMERT)

Altitude : 96 mètres.

Superficie : 791 h.

Formation néocomienne.

Dionisy (Saint-) (CANTON DE SOMMIERES)

Altitude 184 mètres, hauteur au Sud du village.

Superficie : 342 h.

Formation néocomienne, 2^e étage.
Strontiane sulfatée.

Domazan (CANTON D'ARAMON)

Altitude : 68 mètres.

Superficie : 1136 h.

Formation néocomienne ; dépôt subapennin recouvert en partie par le diluvium.

Les argiles qui constituent la base des dépôts subapennins atteignent dans cette commune une épaisseur de 60 mètres ; on les exploite pour poteries, et l'on obtient des produits réfractaires en mêlant à ces argiles une argile rouge diluvienne qu'on extrait dans la commune.

Estézargues (CANTON D'ARAMON)

Altitude : 147 mètres.

Superficie : 1180 h.

Formation néocomienne ; dépôt subapennin recouvert par le diluvium.

L'assise des argiles subapennines est très développée; elle fournit une source conduite dans le village qui tarit quelquefois en été ; les 4 puits communaux ne se dessèchent jamais.

Fons (CANTON DE SAINT-MAMERT)

Altitude : 115 mètres.

Superficie : 928 h.

Formations lacustre et néocomienne.

Le village est bâti sur un monticule de grès et conglomérat lacustres.

Carrière de pierre de taille au quartier du *Terme* dite *Visseau de la Tourre*, sur la montagne du Bois des Lens.

Le nom de cette commune paraît une antithèse : il n'y a pas de sources. Les puits creusés dans le village ont une profondeur de 5 à 8 mètres et tarissent par les grandes sécheresses ; on est obligé quelquefois d'aller chercher l'eau à Saint-Mamert.

Fontanès (CANTON DE SOMMIERES)

Altitude : 75 mètres, sur la route au Bois du Noble.

Superficie : 1444 h.

Néocomien ; formation lacustre : conglomérat, au Bois du Noble, grès et argiles rouges au pont de Brié ; alluvions du Vidourle.

Silex mamelonnés aux environs de Lecques ; les argiles rouges du Pont de Brié sont employées à la tuilerie de Barbusse.

Fourques (CANTON DE BEAUCAIRE)

Altitude : 149 niveau du Rhône, au-dessous du pont.

Superficie : 4037 h.

Alluvions fluviales et paludiennes.

Gajan (CANTON DE SAINT-MAMERT)

Altitude : 110 mètres.

Superficie : 1037 h.

Formation néocomienne ; formation lacustre, étage supérieur.
Marnes lacustres rouges.

Le calcaire néocomien donne de la chaux maigre et hydraulique comme celle de Nîmes.

Garons (CANTON DE NIMES)

Altitude : 97 mètres.

Superficie : 1228h.

Dépôt subapennin recouvert par le diluvium.

Générac (CANTON DE SAINT-GILLES)

Altitude 1132 mètres, sur le sommet
au-dessus de la Font du Juste.

Superficie : 2426 h.

Dépôt subapennin recouvert par le diluvium.

La belle source de Générac sort du niveau d'eau supérieur à l'assise des marnes argileuses subapennines.

Sept tuileries exploitent les argiles de ce dépôt.

Gervasy (Saint-) (CANTON DE MARGUERITTES)

Altitude: 60 mètres.

Superficie : 693 h.

Formation néocomienne ; alluvions du Vistre ; îlot de molasse coquillière ; dépôt subapennin recouvert en partie par le diluvium.

Événements remarquables du Fouze et du Fouzeron, dans le néocomien.

Un niveau d'eau, inférieur à la couche du poudingue subapennin, se trouve à 1^m50 au-dessous du sol et alimente de nombreux puits.

Gilles (Saint-) (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude : 21 mètres.

Superficie : 15365 h.

Dépôt subapennin recouvert par le diluvium ; alluvions fluviales et paludiennes.

Géodes dites *OEtites* ou *Pierre d'Aigle*, au quartier des Loubes.

Les bancs de grès solide subordonnés aux sables subapennins pourraient être exploités comme pierre de taille : la petite chapelle romane de Sainte-Colombe a été construite avec ces grès.

Dans le haut de la ville les puits sont très profonds pour atteindre l'assise argileuse aquifère du subapennin ; ceux du bas de la ville le sont de moitié moins et ne tarissent pas.

Laurons, sources ascendantes dans les marais : les principaux se voient à Espeyran.

Grand-Gallargues (CANTON DE VAUVERT)

Altitude : 63 mètres.

Superficie : 1089 h.

Formation néocomienne ; molasse coquillière ; dépôt subapennin recouvert par le diluvium ; alluvions modernes du Vidourle.

Nodules de marne blanche dans le dépôt subapennin, propres à l'amendement des terres.

Le puits du château, creusé dans la molasse coquillière jaunâtre, a 28 mètres de profondeur : il atteint probablement le niveau des argiles bleues inférieures à la molasse proprement dite. Dans le bas du village la profondeur des puits varie de 8 à 10 mètres.

Jonquières et Saint-Vincent (CANTON DE BEAUCAIRE)

Altitude : 47mètres à Saint-Vincent.

Superficie : 2115 h.

Îlots de molasse coquillière ; dépôt subapennin recouvert par le diluvium ; alluvions modernes.

Étang formé par une cuvette d'argiles subapennines; des travaux de dessèchement ont été entrepris en 1846 par une société sous le nom de *Association syndicale du marais de Jonquières*.

Cet étang, d'une contenance de 59 hectares 61 ares 84 centiares appartient à plusieurs propriétaires.

Au Nord-Est de l'étang est une galerie dite le *Trou-de-l'Orgue*, taillée dans le roc probablement dans un but de dessèchement et exécutée au commencement du XVII^e siècle.

Il existe dans cette commune plusieurs sources assez abondantes sortant du grès diluvien.

Junas (CANTON DE SOMMIERES)

Altitude : 78 mètres.

Superficie : 775 h.

Formation néocomienne ; molasse coquillière.

Tuilerie dans le village, alimentée par les argiles bleues de la molasse qu'on extrait sur la route de Junas à Aubais ; produits de qualité médiocre.

Carrières de pierres de taille dans la molasse : cette pierre, excessivement dure et résistante, est remarquable par son grain grossier.

Langlade (CANTON DE SOMMIERES)

Altitude: 152 mètres, sommet à l'Ouest.

Superficie : 899 h.

Formation néocomienne.

Une tuilerie employant les argiles néocomiennes, sur la limite de la commune de Caveirac.

Laurent-d'Aigouze (Saint-) (CANTON D'AIGUEESMORTES)

Altitude : 5^m30.

Superficie : 8830 h.

Alluvions fluviales et paludiennes.

Étangs des Caïtives, 290 hectares; étang du Leyran, 1,751 hectares.

Salin de l'Abbé, d'un produit de 9 250 000 kil. de sel.

Lecques (CANTON DE SOMMIERES)

Superficie : 520 h.

Formation néocomienne ; terrain lacustre ; alluvions du Vidourle.

Dans le néocomien, silex mamelonnés ; un four à chaux donnant de la chaux maigre et très hydraulique, au bois de la Bartasse.

Marnes blanches dans l'étage inférieur de la formation lacustre ayant été exploitées, il y a quelques années, comme blanc d'Espagne.

Lédenon (CANTON DE MARGUERITTES)

Altitude : 102 mètres, sur la grande route de Nîmes. Superficie : 2436 h.

Formation néocomienne, étages 3 et 4 ; dépôt subapennin marneux, recouvert en partie par le diluvium ; îlot de molasse coquillière.

Niveau d'eau entre les deux étages néocomiens, d'où sourd une fontaine qui alimente le village.

Mamert (Saint-) (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude: 114 mètres. Superficie : 1435 h.

Calcaire lacustre, étage supérieur; néocomien supérieur.

Trois puits publics dans le village et un grand nombre de puits particuliers creusés dans la molasse d'eau douce à une profondeur de 5 à 6 mètres, tarissent lors des grandes sécheresses. La fontaine du Tron, à une petite distance du village, surgit du néocomien supérieur ; elle ne tarit jamais et donne à l'étiage environ 2 pouces d'eau.

Manduel (CANTON DE MARGUERITTES)

Altitude : 54 mètres, station du chemin de fer. Superficie : 2666 h.

Dépôt subapennin recouvert par le diluvium.

Étang de Campuget, d'une largeur de 300 mètres sur 900 mètres environ de longueur, supporté par les marnes subapennines.

C'est du niveau d'eau supérieur à ces marnes que surgissent toutes les sources de cette commune.

Marguerittes (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude : 53 mètres, sur la grande route de Nîmes. Superficie : 2529 h.

Formation néocomienne ; dépôt subapennin; alluvions du Vistre.

Plusieurs sources sortent du niveau d'eau supérieur aux marnes subapennines.

Meynes (CANTON D'ARAMON)

Altitude 74 mètres, à la Tuilerie haute. Superficie : 1635 h.

Dépôt subapennin recouvert en partie par le diluvium; îlot de molasse coquillière ; alluvions du Gardon.

Les marnes bleues subapennines sont exploitées à Meynes par 4 tuileries et 6 poteries dont les produits ne supportent pas le feu.

Les étangs de Meynes et de Clausonne sont supportés par les argiles du dépôt subapennin.

Au-dessous du diluvium et des sables jaunâtres marneux subapennins, il existe un niveau d'eau qui repose sur les argiles bleues et qui donne naissance à la belle source du château de Clausonne et à celle de Meynes. Les eaux de Meynes jouissaient autrefois d'une grande réputation, aujourd'hui déchuë. Amoreux, qui en fit l'analyse en 1773, n'y trouva aucune substance minérale et attribua cette antique réputation à leur légèreté.

Milhaud (CANTON DE NÎMES)

Altitude : 29 mètres. Superficie : 1822 h.

Formation néocomienne; dépôt subapennin ; alluvions du Vistre.

Traces de bitume dans la tranchée du chemin de fer pratiquée dans le néocomien.

Montfrin (CANTON D'ARAMON)

Altitude : 65 mètres

Superficie : 1483 h.

Îlot néocomien ; ilote de molasse coquillière ; dépôt subapennin recouvert en partie par le diluvium ; alluvions fluviales.

Le massif de molasse est exploité pour les besoins de la localité.

La fontaine minérale dite la *Malautière*, surgissant du niveau d'eau supérieur aux argiles subapennines, est citée dans le *Dictionnaire des Gaules*, par l'abbé d'Expilly.

Montmirat (CANTON DE SAINT-MAMERT)

Altitude 167 mètres.

Superficie : 952 h.

Néocomien, 2^e étage.

Strontiane sulfatée au pied occidental des ruines du château de Montmirat et dans les marnes situées entre le ruisseau de Courme et la grande route d'Alais.

Montpezat (CANTON DE SAINT-MAMERT)

Altitude: 157 mètres.

Superficie : 1198 h.

Formations néocomiennes ; terrain lacustre; lambeau de molasse coquillière.

Le grès lacustre, inférieur aux marnes rouges lacustres, est exploité comme pierre de taille près des tuileries de Montpezat.

Une tuilerie est alimentée par les argiles rouges supérieures lacustres.

La font de Fize et celle de la Baraque sont des sources d'un faible débit mais qui ne tarissent jamais : elles sortent de l'étage inférieur de la molasse coquillière.

Moulézan-et-Montagnac (CANTON DE SAINT-MAMERT)

Altitude ; 96 mètres.

Superficie : 2007 h.

Formation néocomienne.

Sur la route d'Anduze à Nîmes, four à chaux donnant un produit maigre et très hydraulique ; deux tuileries dans la plaine emploient les argiles néocomiennes.

Cette commune est celle du département qui souffre le plus du manque d'eau. Elle est en effet située dans une vaste plaine formée par l'étage marneux néocomien qui ne renferme aucun niveau d'eau, et d'ailleurs la disposition des couches, plongeant fortement et ne montrant que leur tranche, est peu propre à amener les eaux pluviales¹. Les puits du village sont régulièrement à sec tout l'été ; on ne peut alors se procurer de l'eau que par les petites sources qui suintent goutte à goutte dans les ravins marneux et assez éloignés du village. La rivière de Courme est aussi régulièrement à sec.

Il y a à Moulézan une petite source hydro-sulfureuse, dans la section E du cadastre, au vallon de Beaudrague ; elle doit son goût d'hydrogène sulfuré très peu prononcé à la décomposition des pyrites qui se trouvent en petits rognons dans les marnes néocomiennes d'où surgit cette source, et que nous avons observés même dans le petit bassin de la fontaine. Il est probable que la source des Vieilles-Passes est de même nature.

La pierre du bois des Lens est la plus belle pierre néocomienne du département : elle est exploitée par cinq carrières.

Les maçons de Moulézan et de Montagnac fabriquent avec cette pierre de petits moulins pour moulinier le sel.

Fossiles (*Bélemnites*) dans le vallon de Beaudrague.

Mus (CANTON DE VAUVERT)

Altitude : 65 mètres.

Superficie : 260 h.

Formation néocomienne ; molasse coquillière dépôt subapennin recouvert par le diluvium.

Dans le dépôt subapennin, nodules de marnes blanches propres à l'amendement des terres.

Deux tuileries employant l'argile jaune et bleue qu'on puise dans la commune d'Aigues-Vives, au quartier de l'*Ouvre*, dans l'étage moyen de la molasse coquillière.

¹ Voir les feuilles des *Coupes géologiques générales*, fig. 12

40 maîtres carriers exploitent la molasse pour pierre de taille et pour *bards* ou dalles.

Les puits, assez nombreux, sont creusés dans le diluvium et les marnes subapennines ; ils tarissent assez généralement en été au bas du village il a 4 puits communaux qui fournissent alors aux besoins de la population.

Nages et Solorgues (CANTON DE SOMMIERES)

Altitude : 73 mètres.

Superficie : 618 h.

Formation néocomienne.

Oppidum gaulois au nord du village.

Nîmes (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude ; 112 mètres à la Tour Magne.

Superficie : 16143 h.

Néocomien 3° et 4° étages; îlot de calcaire lacustre à Puech-d'Autel; dépôt subapennin ; alluvions du Vistre.

Carrières de pierres de taille à Barutel, 4° étage ; calcaire de Roquemaillère pour moellons ; 12 fours à chaux au mas d'Ardisson et à l'ancien chemin d'Anduze fournissent de la chaux maigre et hydraulique.

Une tuilerie, située sur le chemin d'Uzès, exploite les argiles subapennines.

Belle source ascendante dans le néocomien, dite *la Fontaine*.

Parignargues (CANTON DE SAINT-MAMERT)

Altitude : 152 mètres, au moulin à vent.

Superficie : 1154 h.

Formations néocomienne et lacustre.

Poulx (CANTON DE MARGUERITTES)

Altitude : 205 mètres, fontaine de Jonqueyrade.

Superficie : 1190 h.

Formation néocomienne.

Redessan (CANTON DE MARGUERITTES)

Altitude : 59 mètres, à la station du chemin de fer. Superficie : 1546 h.

Dépôt subapennin recouvert en partie par le diluvium ; alluvions fluviatiles du Buffalon.

Étang de Redessan supporté par les argiles subapennines.

Salinelles (CANTON DE SOMMIERES)

Altitude : 40 mètres. Superficie : 884 h.

Formation lacustre ; alluvions du Vidourle.

Gisement de magnésite se présentant en plusieurs couches, d'une étendue restreinte à la superficie du village. Silex ayant plus qu'aucun autre la propriété de devenir parfaitement blanc par calcination ; il a été employé à la fabrication de la faïence blanche, à Nîmes.

Sernhac (CANTON D'ARAMON)

Altitude : 62 mètres. Superficie : 893 h.

Formation néocomienne ; îlot de molasse coquillière ; dépôt subapennin ; alluvions du Gardon.

Anciennes carrières romaines ouvertes dans la molasse coquillière : il est probable que c'est de là que les Romains ont extrait les pierres qui ont servi à la construction des galeries du rez-de-chaussée, de l'entresol, du 1^{er} et du 2^e étage de l'amphithéâtre de Nîmes et de la base des fondations de la Maison Carrée.

Sommières (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude : 29 mètres, trottoir du pont. Superficie : 1039 h.

Molasse coquillière ; alluvions du Vidourle ; calcaire lacustre.

Il existe, dans la molasse coquillière, d'anciennes carrières au vallat de Malavirade dont les Romains ont extrait en partie

l'appareil du pont de Sommières ; celles du quartier de Mauvalat ont fourni une partie des pierres des Arènes de Nîmes ; la carrière du bois de Masserau est d'un grain très fin, fort dure et d'excellente qualité pour la construction des marches d'escaliers : elle n'est plus exploitée.

Le poudingue subordonné à la molasse coquillière a été anciennement exploité à Pied-Bouquet comme pierre meulière.

Le calcaire lacustre de Crosrata fournit une chaux grasse.

Filon de quartz autrefois exploité comme marbre, à Christin ; il sert aujourd'hui pour désacidifier le sirop de raisin aux fabricants de Calvisson.

Aux environs de Sommières plusieurs sources sortent des niveaux d'eau inférieur et supérieur de la molasse coquillière.

Nombreux fossiles de la molasse sur la colline de la Coustourelie.

Souvignargues (CANTON DE SOMMIÈRES)

Altitude : 95 mètres.

Superficie : 1108 h.

Formation lacustre, étage moyen ; molasse coquillière.

Exploitations de pierres de taille dans la molasse coquillière servant seulement aux besoins de la localité.

Grotte à ossements dans la molasse coquillière ; plusieurs espèces de mammifères fossiles dans le terrain lacustre.

Théziers (CANTON D'ARAMON)

Altitude : 48 mètres.

Superficie : 1096 h.

Îlots de calcaire néocomien ; îlot de molasse coquillière ; dépôt subapennin ; alluvions fluviales.

Carrière souterraine dans la molasse coquillière, fermée par arrêté préfectoral en 1843 parce que l'exploitation commençait à s'étendre sous le village.

2 Tuileries alimentées par les marnes bleues subapennines.

Nodules de gypse dans les marnes subapennines, au quartier de Lavay et de Vacquières.

Nombreux fossiles subapennins. Trois puits communaux et plusieurs puits particuliers creusés dans la molasse et dans le dépôt subapennin ; il existe une petite source au nord du village : elle sort du roc néocomien de la montagne du Castellas ; il y a aussi une source qui donne de 4 à 5 pouces d'eau à l'étiage, dite la *Grand-Font*, près du ruisseau de Briançon.

Uchaud (CANTON DE VAUVERT)

Altitude : 21 mètres.

Superficie : 880 h.

Formation néocomienne ; dépôt subapennin ; alluvions du Vistre.

Un four à chaux, dans le néocomien, donne de la chaux grasse.

Les puits du village creusés dans le néocomien ont de 12 à 13 mètres de profondeur et tarissent en été ; ceux creusés dans la formation subapennine sont moins profonds et inépuisables.

Vallabrègues (CANTON D'ARAMON)

Altitude : 5^m50, niveau du Rhône.

Superficie : 1478 h.

Îlot subapennin recouvert par le diluvium au milieu des alluvions fluviales.

Vauvert (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude : 76 mètres.

Superficie : 10439 h.

Dépôt subapennin recouvert par le diluvium alpin.

On trouve quelques rares cailloux de basalte, ancien parmi les cailloux diluviens.

Une assise argileuse supérieure au poudingue subapennin fournit une nappe d'eau alimentant les puits creusés dans le haut de la ville ; les petites sources entre le mas d'Anglas et le mas Bourry sourdent du même niveau.

Vergèze (CANTON DE VAUVERT)

Altitude 2^m2 mètres, à la station du chemin de fer.

Superficie : 1015 h.

Terrain néocomien; îlot de calcaire lacustre au mas de Minteau ; dépôt subapennin recouvrant la molasse coquillière.

Exploitation de la molasse coquillière au sud du village ; la pierre est d'an grain fin, mais peu tenace.

3 Fours à chaux alimentés par le calcaire néocomien.

Source acidule et gazeuse dite les *Bouillens de Vergèze*.

Vestric-et-Candiac (CANTON DE VAUVERT)

Altitude : 17 mètres, au château de Candiac.

Superficie : 1092 h.

Dépôt subapennin recouvert par le diluvium alpin ; alluvions fluviales du Vistre.

Villevieille (CANTON DE SOMMIERES)

Altitude : 99 mètres.

Superficie : 828 h.

Formation lacustre; molasse coquillière.

Exploitations importantes de pierres de taille dans la molasse coquillière de Pondres et de la Rivoire.

Tuilerie exploitant les argiles lacustres à Pondres.

Caverne à ossements dans les carrières de Pondres.

Girognites au mas Serval ; Lymnées Planorbes et Paludines fossiles à côté du château de Pondres près du Pigeonnier.

ITINERAIRE MINERALOGIQUE

DES

COMMUNES

ARRONDISSEMENT D'ALAIS

Aigremont (CANTON DE LEDIGNAN)

Altitude : 143 mètres, à Fausset.

Superficie : 1245 h.

Néocomien, 2^e étage.

Une tuilerie sous le village, exploitant les marnes néocomiennes. Fossiles au mas Blanc, sur la route d'Alais, à Antignargues et à Fontanès.

Source hydro-sulfureuse à Fontanès.

Alais (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude : 137 mètres, rails au chemin de fer.

Superficie : 2307 h.

Micaschistes ; Terrain houiller ; keuper ; Lias ; Terrain oxfordien ; îlot de néocomien ; Terrain lacustre.

Filon de fraidronite au dessus du mas de Traquette, dans les schistes.

Minerai de fer dans le trias de Rochebelle, exploité par la concession ferrifère d'Alais ; gypse dans la même formation à la Gardette ; mines de houille exploitées par la concession de

Rochebelle verrerie à Rochebelle ; globules de fer manganésifère sur la montagne oxfordienne de Saint-Julien ; four à chaux exploitant le calcaire oxfordien à la montagne de l'Ermitage ; une tuilerie, au pont de Bruège, alimentée par des argiles alluviales douze tuileries ou poteries employant les argiles de l'étage supérieur lacustre.

Allègre (CANTON DE SAINT-AMBROIX)

Altitude : 251 mètres, sur la route de Saint-Ambroix. Superficie : 2460 h.

Formation néocomienne ; grès vert : calcaire à hippurites ; terrain lacustre, étage moyen.

8 Tuileries alimentées par les marnes lacustres ; calcaire lacustre exploité pour chaux grasse, au pont d'Auzon, par 3 fours à chaux ; 1 four à chaux à la Bégude cuit le calcaire néocomien.

Le calcaire à hippurites du hameau de Casty fournit une belle pierre de taille, blanche, se taillant avec facilité.

Concession de lignite dite *Concession d'Auzon*, pour l'extraction du lignite de l'étage moyen lacustre ; concession de bitume, dite *Concession du Puech*, pour l'exploitation des bitumes du même étage lacustre, et concession dite des *Fumades* pour le même objet, située sur les communes d'Allègre et d'Arlindes.

Insectes et poissons fossiles dans les schistes lacustres entre les Fumades et le mas de Christol, sur le versant de la montagne et à mi-côte, dans la vigne du sieur Noguier Pierre.

3 Sources hydro-sulfureuses au mas Christol.

Ambroix (Saint-) (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude : 147 mètres. Superficie : 1174 h.

Oolite inférieure ; formation néocomienne, 4^e étage ; formation lacustre, étage supérieur.

Sur la montagne du Bois de la Ville, gros fragments de fer oxydé hydraté qui doivent provenir de quelque poche ou filon.

5 Fours à chaux emploient l'*amenla*, ou conglomérat lacustre et donnent de la chaux hydraulique.

5 Tuileries emploient les marnes lacustres supérieures.

Anduze (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude 321 mètres, à la chapelle Saint-Julien.

Superficie : 1460 h.

Granite Lias Marnes supra-liasiques ; oolite inférieure ; dolomie de l'oolite inférieure ; oxfordien.

Plomb sulfuré argentifère et fraidronite dans le granite de la Petite-Palhères, au hameau de l'Olivier ; Gypse du trias exploité à la Porte-du-Pas et au Mas-Neuf, plissements et contournements remarquables des strates des montagnes oxfordiennes de Saint-Julien et de Pierremale ; Baume de Trentenaille dans l'oxfordien de Pierremale ; Fossiles de l'oolite inférieure au quartier du Bos ; dolomie oolitique au quartier de Poulverel.

Cinq poteries emploient pour la confection des grands vases de jardin un mélange d'alluvions anciennes du Gardon et d'argile néocomiennes, qu'on tire de la commune de Boisset-et-Gaujac. Tuf calcaire à Veirac, employé pour la construction des voûtes.

Aujac (CANTON DE GENOLHAC)

Altitude : 503 mètres à la tour du Chaylard.

Superficie : 1607 h.

Micaschistes ; keuper ; Lias.

Bagard (CANTON D'ANDUZE)

Altitude : 367 mètres, sur la montagne de Pierremale.

Superficie : 1431 h.

Oxfordien ; néocomien ; étage supérieur de la formation lacustre.

Beaux escarpements formés par les marnes oxfordiennes à Blatiès ; fossiles oxfordiens à Pierremale, à Blatiès près Monaco.

Une tuilerie à Monaco exploite les argiles lacustres.

La brèche ou poudingue de l'étage supérieur lacustre serait susceptible d'être exploité comme marbre.

Barjac (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude : 170 mètres.

Superficie : 4195 h.

Néocomien ; Lacustre.

Concession de lignite, dite *Concession de Barjac*, pour l'extraction des lignites du terrain lacustre, étage moyen.

Une tuilerie emploie les argiles de cet étage lacustre.

Le même étage fournit une belle pierre de taille, blanche, dite *pierre de Barjac*.

Bénézet –de-Cheyran (Saint-) (CANTON DE LEDIGNAN)

Altitude 179 mètres.

Superficie : 632 h.

Formation néocomienne.

Bélemnites et strontiane dans les marnes bleues néocomiennes à l'ouest du village.

Bessèges (CANTON DE SAINT-AMBROIX)

Altitude : 175 mètres.

Superficie : 368 h.

Micaschistes ; Terrain houiller ; Trias.

Concessions houillères de Tréllys et Palmesalade ; de Bessèges et Molières. Fonderies et forges.

Blannaves (CANTON DE LA GRAND'COMBE)

Altitude : 394

Superficie : 1502 h.

Micaschistes ; Trias.

Minerais de fer triasique si peu importants qu'ils ne sont pas exploités par la *Concession de Blannaves* à laquelle ils ont donné lieu en 1836.

Boisset-et-Gaujac (CANTON D'ANDUZE)

Altitude : 198, sommet au N.-E.

Superficie : 1429 h.

Oxfordien ; Néocomien ; Lacustre.

Le vallon de Boisset est creusé dans les marnes néocomiennes.

Bonnevaux et Hiverne (CANTON DE GENOLHAC)

Altitude ; 891 mètres, sommet au Nord.

Superficie : 880 h.

Micaschistes.

Bordezac (CANTON DE GENOLHAC)

Altitude 450 mètres.

Superficie : 942 h.

Schistes ; Terrain houiller ; Keuper.

Antimoine sulfuré dans les micaschistes, exploité par la *Concession du Frayssinet*.

Le terrain houiller est exploité par la concession de Lalle² les concessions dites *de Bordezac* et *du Martinet-de-Gagnières* s'étendent en partie sur cette commune.

Concession ferrifère de Bordezac créée en 1833 pour l'exploitation du minerai triasique. Baryte dans le Trias.

Boucoiran-et-Nozières (CANTON DE VEZENOBRES)

Altitude : 230 mètres, sommet au S.-O.

Superficie : 1150 h.

Néocomien ; Lacustre : Alluvions modernes du Gardon.

Bouquet (CANTON DE SAINT-AMBROIX)

Altitude : 533 mètres, sommet au nord du guidon.

Superficie : 3027 h.

Formation néocomienne.

Fossiles au mas de Lavalus.

Brès (Saint-) (CANTON DE SAINT-AMBROIX)

Altitude : 207 mètres.

Superficie : 1137 h.

Oolite inférieure ; Oxfordien : Néocomien.

Pierres de taille du calcaire à Entroques, susceptibles de prendre le poli du marbre, mais s'altérant assez vite à l'air.

Géodes dans le 2^e sous-groupe oxfordien, au quartier de Montchaud, hameau de Dieuse.

² Le hameau de Lalle a été détaché de la commune de Lalle et réuni à celle de Bessèges par une loi du 18 mai 1864.

Brignon (CANTON DE VEZENOBRES)

Altitude : 129 mètres, sommet au N. -0.

Superficie : 667 h.

Formation lacustre ; Alluvions du Gardon.

Fossiles lacustres à Sainte-Croix.

Une tuilerie et poterie emploie les argiles de l'étage moyen lacustre en les mélangeant pour la poterie à l'argile de Saint-Quentin : ses produits supportent bien le feu ; elle fabrique aussi des briques hexagones semblables à celles d'Apt.

Brouzet (CANTON DE VEZENOBRES)

Altitude : 631 mètres, au serre de Bouquet.

Superficie : 1309 h.

Néocomien ; lambeau de Grès vert.

Carrières de belles pierres de taille blanches dans le 4^e étage néocomien. Grotte remarquable dite la Grand'Baume.

Cardet (CANTON DE LEDIGNAN)

Altitude : 160 mètres, sommet au Sud.

Superficie : 794 h.

Néocomien ; Alluvions du Gardon.

Cassagnoles (CANTON DE LEDIGNAN)

Altitude : 191 mètres, sommet au S.-O.

Superficie : 519 h.

Néocomien 2e étage.

Une tuilerie près du mas Arenta.

Castelnau-Valence (CANTON DE VEZENOBRES)

Altitude : 182 mètres, cour du château.

Superficie : 1027 h.

Formation lacustre.

Castillon-de-Gagnières (CANTON DE SAINT-AMBROIX)

Altitude : 306 mètres

Superficie : 1660 h.

Terrain houiller ; Keuper ; Lias

Fonderie de fer créée en 1848 aux Salles-de-Gagnières.
La concession houillère de Lalle et celle des Salles-de-Gagnières s'étendent en partie sur cette commune.

Cécile-d'Andorge (Sainte-) (CANTON DE GENOLHAC)

Altitude : 515 mètres, sommet à l'O.

Superficie : 1894 h.

Micaschistes ; Terrain houiller ; Keuper.

La concession houillère de la Levade et celle de la Trouche s'étendent en partie sur cette commune.

Cendras (CANTON D'ALAIS)

Altitude : 142 mètres, sur la route, au Sud.

Superficie : 1308 h.

Terrain houiller ; Keuper ; Lias

La houille est exploitée aux mines de Cendras par la *Concession de Rochebelle* ; on a fait aussi des essais d'exploitation à Malataverne, au Fousset et à Rieusset.

Minerais de fer dans le trias exploités par la *Concession ferrifère d'Alais*.

5 Four à chaux exploitant les calcaires du lias produisent une chaux éminemment hydraulique.

Cézaire-de-Gauzignan (Saint-) (CANTON DE VEZENOBRES)

Altitude : 113 mètres.

Superficie : 684 h.

Formation lacustre.

Chambon (CANTON DE GENOLHAC)

Altitude : 510 mètres, à Tarabias.

Superficie : 1515 h.

Micaschistes ; Terrain houiller ; 2 lambeaux de Lias.

Veinules de plomb sulfuré à grandes facettes au-dessus de l'église et dans le vallat de Simonet, près du Martinet-Neuf.

La concession houillère de Portes et Sénéchas s'étend en partie sur cette commune.

Chamborigaud (CANTON DE GENOLHAC)

Altitude : 306 mètres, au pont sur la Luech.

Superficie : 1922 h.

Micaschistes.

Filon de Mispikel entre Tignac et Alteyrac.

Christol (Saint-) (CANTON D'ALAIS)

Altitude 151 mètres.

Superficie : 2005 h.

Lias ;Marnes supra-liasiques ; oolite inférieure ; oxfordien îlot néocomien ; formation lacustre.

Nombreux fossiles dans le terrain jurassique et dans le terrain lacustre.

3 Tuileries exploitent les argiles de l'étage supérieur lacustre.

Concoules (CANTON DE GENOLHAC)

Altitude : 1508 mètres, sommet de Costelades.

Superficie : 1633 h.

Granite ; Schistes de transition.

Corbès (CANTON DE SAINT-JEAN-DU-GARD)

Altitude . 149 mètres, au pont de Salindres.

Superficie : 328 h.

Granite ; keuper ; Lias.

Courry (CANTON DE SAINT-AMBROIX)

Altitude : 288 mètres.

Superficie : 761 h.

Trias ; Lias ; Marnes supra-liasiques ; Oxfordien.

Les marnes grises du 1^{er} sous-groupe oxfordien reposent sur le trias, à Pierremorte, par l'absence en ce point du lias et de l'oolite. Ces marnes atteignent leur plus grand développement dans le vallon de Courry.

Fer oxydé rouge (peroxyde de fer rouge à structure ordinairement schistoïde et plus rarement compacte) à

Pierremorte, dans le 2^e sous-groupe oxfordien : deux couches de 0^m80 à 2 mètres de puissance.

Fossiles du calcaire à Entroques sur la rive droite du vallon de Font-Longue.

Cruviers-Lascours (CANTON DE VEZENOBRES)

Altitude : 81 mètres.

Superficie : 552 h.

Formation lacustre ; Alluvions du Gardon.

Deaux (CANTON DE VEZENOBRES)

Altitude : 185 mètres, sommet au N.

Superficie : 595 h.

Formation lacustre.

Carrière de pierres de taille utilisées pour la construction du pont de Ners.

Denis (Saint-) (CANTON DE SAINT-AMBROIX)

Altitude : 118 mètres, niveau de la Cèze.

Superficie : 366 h.

Formation lacustre.

Domessargues (CANTON DE LEDIGNAN)

Altitude : 129 mètres.

Superficie : 749 h.

Formation néocomienne.

Etienne-de-l'Olm (Saint-) (CANTON DE VEZENOBRES)

Altitude : 176 mètres, sommet au N.-E.

Superficie : 408 h.

Formation lacustre.

Euzet (CANTON DE VEZENOBRES)

Altitude 681 h.

Superficie : 681 h.

Formation néocomienne et lacustre.

Carrières dans le 4^o étage néocomien, et grottes au quartier des Arenas.

Établissement de bains : eau magnésienne, bitumineuse, sulfureuse.

Florent (Saint-) (CANTON DE SAINT-AMBROIX)

Altitude : 269 mètres.

Superficie : 1968 h.

Micaschistes ; terrain houiller ; keuper ; Lias. Filon de quartz avec pyrite cuivreuse passant par le village du Martinet ; filon d'antimoine sulfuré, exploité à Courcoulouses.

Généragues (CANTON D'ANDUZE)

Altitude : 163 mètres.

Superficie : 1024 h.

Granite ; Trias ; Lias ; Marnes supra-liasiques ; oolite inférieure .

Fraidronite dans le granite ; gypse dans le trias du vallon des Gypières ; pierres de taille dans le calcaire à entroques de Bateiras.

Les marnes supra-liasiques, assez riches en bitume ; pourraient peut-être être employées dans la fabrication de l'huile de schiste.

Deux fours à chaux, au Robert, produisent de la chaux éminemment hydraulique avec les calcaires du Las.

Génolhac (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude : 493.mètres.

Superficie : 1728 h.

Granite porphyroïde ; Schistes de transition.

Le granite est employé comme pierre de construction : la tuilerie de Plos-Haut fabrique avec des argiles provenant de la destruction des schistes.

En 1832, quelques travaux furent exécutés sur un filon de plomb sulfuré argentifère, dans la propriété de la Finoune, sur la rive droite de l'Homol, dans un ravin au quartier de Gournier.

Grand'Combe (La) (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude. 255 mètres.

Superficie : 1012 h.

Terrain houiller ; Trias.

Exploitations houillères par la concession dite de la Grand'Combe.

Hilaire-de-Brethmas (Saint-) (CANTON D'ALAIS)

Altitude : 134 mètres.

Superficie : 1377 h.

Étage supérieur de la formation lacustre.

Une tuilerie.

Hippolyte-de-Caton (Saint-) (CANTON DE VEZENOBRES)

Altitude : 131 mètres.

Superficie : 615 h.

Étage moyen de la formation lacustre.

Plusieurs espèces fossiles de mammifères.

Eau magnésienne, bitumineuse, moins sulfureuse que celle d'Euzet.

Jean-de-Ceirargues (Saint-) (CANTON DE VEZENOBRES)

Altitude : 181 mètres.

Superficie : 665 h.

Formation lacustre.

Fontaine minérale ; sables siliceux qui ont été employés pour sables de moulage à Alais.

Jean-de-Maruéjols (Saint-) (CANTON DE BARIAC)

Altitude : 127 mètres.

Superficie : 1746 h.

Néocomien ; Lacustre ; îlot de Grès vert.

Bitume calcaire lacustre bitumineux employé pour daller les appartements ; une tuilerie exploite les argiles de l'étage moyen lacustre ; concession de lignite dite concession d'Avéjan fossiles végétaux dans les carrières de pierres de taille de Monas.

Jean-de-Serres (Saint-) (CANTON DE LEDIGNAN)

Altitude : 130 mètres, au mas Flavard.

Superficie : 780 h.

Formation néocomienne.

Jean-de-Valériscle (Saint-) (CANTON DE SAINT-AMBROIX)

Altitude : 227 mètres.

Superficie : 934 h.

Terrain houiller ; Trias ; Lias ; Oolite inférieure.

La concession dite de Saint-Jean-de-Valériscle exploite le terrain houiller.

Jean-du-Gard (Saint-) (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude : 189 mètres.

Superficie : 4164 h.

Terrain houiller ; Keuper ; Lias

Granite ; Micaschistes ; Trias ; Lias.

Beaux filons de baryte sulfatée laminaire susceptibles d'être exploités pour la peinture ; granite décomposé en kaolin en amas, à Bannière, au quartier de Passagriès, etc. ; fer sulfuré hydraté aux Roques de Veyres.

Manganèse mamelonné et amorphe au-dessous du col de l'Arbousse ; au nord de la Pommarède ; au Passagrié et entre Cabrière et les Roques de Veyres. Ce manganèse est ferrifère et impropre aux verreries ; manganèse au quartier des Plaines.

Fraidronite dans les micaschistes ; filons de quartz ; mispickel en filon au mas de Thoiras ; plomb sulfuré au Bartassié.

Gypse dans le keuper : plusieurs exploitations ; grès du trias exploités comme pierres de taille ; mouches et petits filets de zinc sulfuré et carbonaté dans les calcaires du trias, au vallon des Bons-Abris ; Cinq tuileries exploitent les argiles du trias.

Les dolomies du lias, à petits grains, donnent une chaux grasse.

Jean-du-Pin (Saint-) (CANTON D'ALAIS)

Altitude : 287 mètres, sur la montagne du Bois-Commun. Superficie : 1339 h.

Granite terrain houiller Trias Lias Marnes supra-liasiques ; Oxfordien .

L'îlot houiller de Saint-Jean est compris dans la concession de Rochebelle.

Ancienne fabrique de couperose au quartier de la Mine, dans le trias ; couche de lignite de 1.5 à 20 centimètres d'épaisseur dans les schistes gris triasiques de la montagne du Bois-Commun.

Julien-de-Cassagnas (Saint-) (CANTON DE SAINT-AMBROIX)

Altitude : 208 mètres, sommet au N.-E.

Superficie : 446 h.

Formation lacustre.

Julien-de-Valgalgues (Saint-) (CANTON D'ALAIS)

Altitude : 225 mètres, bâtiment de lamine de couperose. Superficie : 1400 h.

Lias ; Oolite inférieure ; Oxfordien ; Néocomien.

Carrières de pierre de taille dans l'oxfordien.

Le gîte de fer hydraté qui se trouve dans le lias est le plus beau gîte du département ; il fournit un fer de qualité supérieure pour la fabrication des rails. Il est exploité par la concession ferrifère d'Alais. Ancienne mine de couperose. La couperose de Saint-Julien fut exploitée avec une grande activité pendant les guerres du premier empire ; elle cessa de l'être régulièrement en 1827. L'extraction s'élève aujourd'hui à 15 ou 16 000 tonnes.

Cinq tuileries sont alimentées par des argiles jaunâtres alluviales provenant des argiles néocomiennes remaniées.

Just (Saint-) et Vacquières (CANTON DE VEZENOBRES)

Altitude : 176 mètres, sur la route au S. -O.

Superficie : 2352 h.

Formation néocomienne ; terrain lacustre.

Laval (CANTON DE LA GRAND'COMBE)

Altitude : 281 mètres.

Superficie : 1702 h.

Micaschistes, terrain houiller ; Trias ; Lias.

Anciennes mines d'antimoine sur la montagne du Rouvergue, dans la combe de Clède.

Terrain houiller exploité au Mas Dieu par la concession de la Grand-Combe.

Anciennes mines de plomb sulfuré dans le trias, au quartier de Malbuisson, près du Mas Dieu, découvertes en 1343.

Calcaires de l'infra-lias exploités pour chaux à la Rouviouse fossiles dans la même localité.

Lédignan (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude : 160 mètres, au croisement de 2 routes.

Superficie : 679 h.

Formation néocomienne.

Une tuilerie dans les argiles du 2^e étage néocomien.

Lézan (CANTON DE LEDIGNAN)

Altitude : 128 mètres.

Superficie : 962 h.

Formation néocomienne terrain lacustre, étage supérieur.

Mages (Les) (CANTON DE SAINT-AMBROIX)

Superficie : 1269 h.

Lias ; Oolite inférieure ; Calcaire à Entroques ; ce calcaire est exploité comme pierre de taille près du mas de Valz.

Malons (CANTON DE GENOLHAC)

Altitude 877 mètres.

Superficie : 3390 h.

Micaschistes ; lambeau de Trias et de Lias.

Filons de fraidronite ; filons de quartz ; quelques gîtes de plomb sulfuré argentifère dans le trias du hameau de Liquemaille ; grès du trias exploités comme pierres de taille sur la route de Villefort ; plusieurs filons de mispickel au nord, dans l'Ardèche, un peu au dessus des Brousses, entre le Fajet et la Rouvière.

Martignargues (CANTON DE VEZENOBRES)

Altitude : 170 mètres, sommet à l'Ouest.

Superficie : 492 h.

Formation lacustre : étage alésien.

La pierre de taille de cet étage a été employée à la construction du pont de Ners.

Martin-de-Valgualgues (Saint-) (CANTON DE LA GRAND'COMBE)

Altitude : 283 mètres, sommet à l'Ouest.

Superficie : 1301 h.

Terrain houiller ; Trias : Lias ; Oxfordien ; Formation néocomienne.

Fer hydraté ; tuileries. Concessions ferrifères.

Marujols-lez-Gardon (CANTON DE LEDIGNAN)

Altitude : 105 mètres.

Superficie : 382 h.

Formation néocomienne, 2^e étage.

Strontiane sulfatée ; une tuilerie près du village.

Massanes (CANTON DE LEDIGNAN)

Altitude : 110 mètres, à l'intersection des deux routes.

Superficie : 164 h.

Formation néocomienne ; Alluvions du Gardon.

Massillargues (CANTON D'ANDUZE)

Altitude : 174 mètres, à la chapelle Saint-Roman.

Superficie : 609 h.

Formation lacustre, étage alésien ; Alluvions du Gardon.

1 four à chaux exploite le calcaire lacustre ; 5 tuileries à Attuech exploitent les manies.

Maressargues (CANTON DE LEDIGNAN)

Altitude : 189 mètres, sommet au Sud-Est.

Superficie : 585 h.

Formation néocomienne.

Maurice-de-Cazevielle (Saint-) (CANTON DE VEZENOBRES)

Altitude : 172 mètres.

Superficie : 1305 h.

Formation néocomienne et formation lacustre.

Gypse entre le mas Bousquet et celui de Tavernat ; une tuilerie près du mas de Clary ; sables siliceux qui ont été employés à Alais comme sable de moulage.

Méjannes-le-Clap (CANTON DE BARJAC)

Altitude : 302 mètres.

Superficie : 3824 h.

Formation néocomienne, 4e étage.

Carrières à la Sivadière ; aven de l'Agas et 2 autres au quartier du Cambarnier où s'engloutissent les eaux de pluie.

Méjannes-lez-Alais (CANTON D'ALAIS)

Altitude : 144 mètres.

Superficie : 658 h.

Formation lacustre ;

3 tuileries alimentées par les argiles supérieures subordonnées au conglomérat ; carrières de pierres de taille.

Melouse (La) (CANTON DE LA GRAND'COMBE)

Altitude : 496 mètres.

Superficie : 882 h.

Micaschistes.

Meyrannes (CANTON DE SAINT-AMBROIX)

Altitude : 199 mètres.

Superficie : 1049 h.

Houiller ; keuper ; Lias ; Oolite inférieure.

L'îlot de houiller des Brousses est compris dans la concession de Bessèges et Molières.

Gypse exploité près du hameau de Molières.

La concession du minerai de zinc dite de Clairac, s'étend sur la commune de Meyrannes : 3 filons parallèles ont été constatés dans les calcaires du lias.

Stratification noduleuse de l'oolite inférieure renfermant des rognons de silex entre la Liquière et Plauzolle.

Mialet (CANTON DE SAINT-JEAN-DU-GARD)

Altitude : 169 mètres.

Superficie : 3076 h.

Granit ; trias ; lias.

Les calcaires du lias exploités par 7 fours à chaux donnent un produit hydraulique.

Grottes à ossements.

Filon de quartz avec baryte et plomb sulfuré près de la limite de la commune, au-dessus du mas de Malbos.

Mons (CANTON D'ALAIS)

Altitude : 214 mètres.

Superficie : 5196 h.

Formations néocomienne et lacustre.

Strontiane sulfatée ; bitume ; carrières de pierres de taille lacustres.

Concession de lignite, dite concession de Célas, pour l'extraction des lignites de l'étage moyen lacustre.

Monteils (CANTON DE VEZENOBRES)

Altitude : 191 mètres.

Superficie : 698 h.

Formation lacustre.

Dalles et carrières de pierres de taille.

Navacelles (CANTON DE SAINT-AMBROIX)

Altitude : 188 mètres.

Superficie : 1101 h.

Formations néocomienne et lacustre.

Carrières de pierres de taille blanches, dans le 4^e étage néocomien.

Grotte de Belle-Gorge ; aven de Cals, jaillissant en gerbe après les fortes pluies.

Ners (CANTON DE VEZENOBRES)

Altitude : 123 mètres.

Superficie : 496 h.

Formations néocomienne et lacustre.

La percée du chemin de Nîmes à Alais, pratiquée dans le néocomien, mit à découvert un gisement de fer hydraté en globules.

Le calcaire lacustre est exploité pour pierre de taille au quartier du Cabanis ; les grès lacustres sont exploités au quartier du Colombier, près du chemin d'Uzès.

Paul-la-Coste (Saint-) (CANTON D'ALAIS)

Altitude : 293 mètres.

Superficie : 1895 h.

Micaschiste ; terrain houiller ; trias ; lias.

Filon d'antimoine sulfuré, exploité à Loubemorte par la concession du Martinet.

L'îlot houiller d'Olympie a donné lieu à une concession houillère sans importance : une seule-couche de houille anthraciteuse a été constatée.

rés du trias exploités comme pierre de taille.

Peyremale (CANTON DE GENOLHAC)

Altitude : 444 mètres, au Puech.

Superficie : 862 h.

Micaschistes ; terrain houiller ; trias.

Anciennes exploitations abandonnées sur les filons d'antimoine de Mercoire et du Puech, vis-à-vis Chamboredon.

Le terrain houiller est exploité par la concession de Bessèges et Molières ; près des Drouillèdes, dans le conglomérat houiller, couche de schiste rouge ferrugineux argilo-talqueux, renfermant 9 à 12 % de fer et donnant à Bessèges une fonte grise, douce.

Plans (Les) (CANTON D'ALAIS)

Altitude : 199 mètres sommet au Sud.

Superficie : 615 h.

Néocomien ; lambeau de grès vert ; formation lacustre.
Nodules de strontiane à la Combe des Bois.

Ponteils et Brésis (CANTON DE GENOLHAC)

Altitude : 657 mètres, au Thérond.

Superficie : 2511 h.

Micaschistes.
Filons de fraidronite.

Portes (CANTON DE GENOLHAC)

Altitude : 585 mètres.

Superficie : 2343 h.

Micaschistes ; terrain houiller.

Filon d'antimoine sulfuré en exploitation à Cessous, dans la concession d'Auzonnet.

Le terrain houiller est exploité par les concessions de Trescol et Pluzor ; de la Fenadou ; de Portes et Sénéchas ; de Cessous et Trébiau ; de Comberedonde ; de la Tabernoles.

La concession ferrifère de Tréllys et Palmesalade exploite le gîte important de fer carbonaté dans le terrain houiller de Palmesalade.

Potelières (CANTON DE SAINT-AMBROIX)

Altitude : 163 mètres, au Mas.

Superficie : 648 h.

Étage supérieur de la formation lacustre.

Gros rognons de strontiane sulfatée calcarifère extraits du milieu d'un champ à un demi-kilomètre au N.-E. du village.

Privat-de-Champclos (Saint-) (CANTON DE BARIJAC)

Altitude : 251 mètres.

Superficie : 1164 h.

Néocomien et formation lacustre.

Jolie pierre blanche, dite pierre de Barjac, exploitée dans la formation lacustre. Petite source hydrosulfureuse entre Fontcouverte et le pont de Roumejac.

Privat-des-Vieux (Saint-) (CANTON D'ALAIS)

Altitude : 207 mètres.

Superficie : 1565 h.

Petits îlots néocomiens surgissant dans la formation lacustre.
Bitume au mas Moreau ; spath d'Islande au hameau de Mazac, dans le conglomérat lacustre supérieur.

Ribaute (CANTON D'ANDUZE)

Altitude : 121 mètres.

Superficie : 1334 h.

Formations lacustre et néocomienne.
Affleurements de lignite dans l'étage sextien lacustre, au nord et au pied de la montagne de Ribaute.
Tuilerie employant un mélange d'argile néocomienne, 2^e étage et d'argile d'alluvions anciennes du Gardon.
Chaux hydraulique, un peu inférieure à celle des Tavernes, provenant du 2^e étage néocomien.

Rivières- de Theyrargues (CANTON DE BARJAC)

Altitude : 201 mètres, sommet au S.

Superficie : 991 h.

Néocomien ; lambeau de grès vert ; lacustre.
Belle pierre blanche dans le 4^e étage néocomien exploitée pour pierre de taille.

Robiac (CANTON DE SAINT-AMBROIX)

Altitude : 175 mètres.

Superficie : 1553 h.

Trias ; lias.
Gisement de fer à Rochesadoule ; minerais de fer triasique, dans le vallon de Malagra sur la montagne du Travers, exploité par la concession du Travers et de la Coste-de-Long.

Calcaire à gryphées employé pour castine à la fonderie de Bessèges ; l'infra-lias donne de la chaux grasse ; les couches de dolomie compacte donnent de la chaux maigre. Le filon de zinc de Meyrannes reparaît sur la rive droite de la Cèze, à la Maison-Neuve.

Rochegude (CANTON DE BARJAC)

Altitude : 112 mètres, au niveau de la Cèze.

Superficie : 1175 h.

Néocomien ; îlot de grès vert ; formation lacustre.

Deux tuileries emploient les argiles lacustre de l'étage alésien à Mannas ; végétaux fossiles dans les calcaires blancs marneux de cette localité.

Rousson (CANTON D'ALAIS)

Altitude : 314 mètres.

Superficie : 3514 h.

Terrain jurassique ; formations néocomienne et lacustre.

Lentille ferrugineuse intercalée dans les calcaires oxfordiens, au quartier de Melliasse, près du mas de l'Amourier, et exploitée de 1851 à 1858 par la C^{ie} des fonderies de Bessèges qui l'a à peu près épuisée.

A la Font du Roure lambeau de calcaire à Entroques exploité comme pierre de taille.

Carrières de pierres de taille néocomiennes au vallat de Las Costes.

Une partie de la concession de Cauvas pour l'extraction des bitumes lacustres s'étend sur cette commune.

Salles-du-Gardon (Les) (CANTON DE LA GRAND'COMBE)

Altitude : 435 mètres, sommet au Sud.

Superficie : 1912 h.

Micaschistes ; trias ; lias.

Mines de gypse à Corbessas et à la Terrisse ; tuilerie employant les argiles du trias.

Filon de baryte sulfatée ; fossiles dans le lias.

Salindres (CANTON D'ALAIS)

Altitude : 169 mètres.

Superficie : 889 h.

Formation lacustre percée de quelques points néocomiens.

La concession de bitume dite concession des Fumades et celle dite de Cauvas s'étendent en partie sur cette commune.

Sébastien-d'Aigrefeuille (Saint-) (CANTON D'ANDUZE)

Altitude : 300 mètres.

Superficie : 1582 h.

Granite ; keuper ; lias ; marnes supra-liasiques ; oolite intérieure, étage du calcaire à Entroques ; oxfordien.

Mine de plomb sulfuré argentifère dans le grès du trias, à 1 kilomètre au-dessous du château ruiné d'Aigrefeuille, dans le lit de l'Amous : ce minerai a donné lieu à l'établissement d'une usine.

Un four à chaux exploite les calcaires du lias.

Une tuilerie à la Cabanette emploie les marnes oxfordiennes.

Sénéchas (CANTON DE GENOLHAC)

Altitude : 457 mètres.

Superficie : 1455 h.

Micaschistes.

Servas (CANTON D'ALAIS)

Altitude : 202 mètres.

Superficie : 1080 h.

Îlots néocomiens dans la formation lacustre.

La concession de bitume, dite concession de Servas, et celle dite de Cauvas, pour l'extraction des bitumes de l'étage moyen lacustre, s'étendent en partie sur cette commune.

Seynes (CANTON DE VEZENOBRES)

Altitude : 269 mètres.

Superficie : 1437 h.

Néocomien.

Grotte ; source au pied du serre de Bouquet. Une tuilerie.

Soustelle (CANTON D'ALAIS)

Altitude : 333 mètres, à la Croix-des-Vents.

Superficie : 1109 h.

Micaschistes ; terrains houiller ; lias.

Filon de porphyre. La houille a été exploitée pendant quelques années au Matas et au cap de Rieusset.

Grotte au cap de Rieusset, derrière la maison Sylvain.

Tharoux (CANTON DE BARJAC)

Altitude : 378 mètres, sommet à l'E.

Superficie : 952 h.

Formation néocomienne.

Grotte très remarquable sur la rive droite de la Cèze, dans un ravin au-dessous du village.

Tornac (CANTON D'ANDUZE)

Altitude 186 mètres, au château ruiné.

Superficie : 1965 h.

Marnes supra-liasiques ; oolite inférieure et ses dolomies ; oxfordien ; néocomien ; terrain lacustre.

Tuileries à la Canau et à Nazary exploitant les marnes supra-liasiques.

Chaux grasse provenant des calcaires oxfordiens et néocomiens ; chaux hydraulique provenant des calcaires dolomitiques de l'oolite inférieure à la Figuière.

Nombreux fossiles dans les marnes de la Canau.

Vézénobres (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude : 213 mètres, ruines du château.

Superficie : 1702 h.

Formations néocomienne et lacustre ; diluvium ancien recouvrant quelques collines autour du village : il est composé de cailloux quartzeux, de schistes et de granites dont l'origine doit être attribuée à un courant d'eau qui partait des Cévennes, et non pas au diluvium de la vallée du Rhône.

Strontiane sulfatée aux Trois-Perdrix.

Victor-de-Malcap (Saint-) (CANTON DE SAINT-AMBROIX)

Altitude 128 mètres, au niveau de la Cèze.

Superficie : 1087 h.

Formation lacustre.

Une tuilerie.

ITINERAIRE MINERALOGIQUE

DES

COMMUNES

ARRONDISSEMENT D'UZES

Aigaliers (CANTON D'UZES)

Altitude 266 mètres, aux ruines du château.

Superficie : 2815 h.

Formation néocomienne ; grès vert : étages aptien, cénomanien, grès rouge lustré, uzétien, calcaire à Hippurites ; formation lacustre, étage inférieur.

Concession de lignite, dite *concession d'Aigaliers*, située sur la commune d'Aigaliers et sur celle de Serviers. Le lignite qu'on extrait de cette concession fait marcher un four à chaux qui bride le calcaire lacustre qu'on extrait sur place.

Aiguèze (CANTON DE PONT-SAINT-ESPRIT)

Altitude : 97 mètres.

Superficie : 2010 h.

Formation néocomienne ; dépôt subapennin.

Alexandre (Saint-) (CANTON DE PONT-SAINT-ESPRIT)

Altitude : 66 mètres, au pont de l'Arnave.

Superficie : 1278 h.

Grès vert : étages turonien, paulétien et du calcaire à Hippurites ; dépôt subapennin ; alluvions du Rhône.

Cette commune est comprise dans la concession de lignite dite *concession de Saint-Julien-de-Peyrolas*.

Fours à chaux employant le calcaire à Hippurites au quartier de Roquebrune : la chaux est très médiocre ; ce même calcaire a fourni la pierre de taille pour la reconstruction de la grande arcade en fonte du Pont-Saint-Esprit.

Six tuileries sur la route de Pont-Saint-Esprit exploitent les argiles subapennines.

Anastasie (Sainte-) (CANTON DE SAINT-CHAPTES)

Altitude : 174 mètres, au Castellas.

Superficie : 5161 h.

Formation néocomienne ; grès vert étages aptien et cénomanien ; formation lacustre ; flot de molasse coquillière.

La molasse coquillière est exploitée à Vic pour les besoins de ce hameau.

André-de-Roquepertuis (Saint-) (CANTON DE PONT-SAINT-ESPRIT)

Altitude : 120 mètres.

Superficie : 1193 h.

Formation néocomienne ; grès vert : étages aptien et cénomanien ; formation lacustre ; dépôt subapennin ; alluvions de la Cèze.

Grotte dite de *Soulié*, sur la rive gauche de la Cèze.

Une tuilerie exploite les argiles subapennines.

André-d'Olérargues (Saint-) (CANTON DE LUSSAN)

Altitude 124 mètres.

Superficie : 974 h.

Grès vert : étages cénomanien, du grès rouge lustré, paulétien et turonien.

Concession de lignite dite de Saint-André-d'Olérargues - six couches dont la seule exploitée a 0^m375 d'épaisseur ; l'extraction se borne à 2,200 quintaux environ ; affleurements de fer sur le chemin de grande vicinalité n°23 : ce fer paraît peu riche.

Au hameau de Cellier on extrait, de l'étage à lignite, de belles dalles très régulières employées pour marches d'escaliers, qui sont indestructibles.

Cette commune manque d'eau : elle est alimentée par un seul puits public, creusé dans le gault, qui tarit quelquefois à l'étiage. Les habitants sont alors obligés d'aller chercher l'eau à une très petite fontaine qui surgit du gault, dite *la Martinenque*, située à 150 mètres hors du village.

Angles (Les) (CANTON DE VILLENEUVE –LES-AVIGNON)

Altitude : 79 mètres.

Superficie : 1770 h.

Calcaire néocomien ; îlot de molasse coquillière ; dépôt subapennin recouvert par le diluvium ; alluvions fluviales.

Carrières ouvertes dans l'îlot de molasse qui se trouve placé sur les limites du territoire de cette commune et de celle de Villeneuve-lès-Avignon. Le principal débouché de ces carrières est dans la ville d'Avignon.

Argilliers (CANTON DE REMOULINS)

Altitude : 63 mètres.

Superficie : 667 h.

Calcaire néocomien ; molasse coquillière.

4 tuileries dans la molasse ; petite source sortant de la molasse supérieure.

Cascade de Bord-Nègre, dans le néocomien.

Arpaillargues et Aureillac (CANTON D'UZES)

Altitude : 137 mètres.

Superficie : 1361 h.

Formation lacustre ; molasse coquillière.

Banc de silex subordonné au calcaire lacustre, au quartier de Coste-Joulène : il a été exploité comme pierre meulière.

L'étage inférieur de la molasse coquillière fournit à Arpaillargues une pierre de taille assez belle, mais craignant la gelée et qu'on ne peut utiliser qu'à l'intérieur.

Aubussargues (CANTON DE SAINT-CHAPTES)

Altitude : 5 mètres, au-dessus dit mas de Chapelle. Superficie : 819 h.

Grès vert : étage cénomanien ; formation lacustre.

Pierre de taille blanche, semblable à la pierre de Barjac, exploitée au-dessus de la rivière de Bourdic.

Belle source surgissant du calcaire lacustre, découverte il y a quelques années, vers l'entrée Est du village.

Bagnols (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude : 71^m40. Superficie : 3137 h.

Grès vert : étages turonien et ucétien ; dépôt subapennin ; alluvions modernes.

Fours à chaux à la montée de France, près Paniscoule, et à la Margue, cuisant le calcaire turonien ; et au quartier de Saint-Martin, cuisant le calcaire à Hippurites. Ces chaux sont grasses et très médiocres.

Une tuilerie près du pont de Cèze exploite les argiles subapennines.

Fontaine ferrugineuse de l'Ancise ou Estourache, anciennement employée contre les maladies cutanées. Les marnes subapennines supportent un niveau d'eau d'où s'échappent les sources de Paniscoule, de Bagnat et des Horts.

Baron (CANTON DE SAINT-CHAPTES)

Altitude : 244 mètres, arche de Baron. Superficie : 1022 h.

Formation néocomienne ; grès vert : étages aptien, ucétien, du grès rouge lustré, du calcaire à Hippurites ; formation lacustre, étage inférieur ; calcaire lacustre ancien.

Nombreux fossiles.

Carrière de pierre blanche néocomienne au col de l'Ancise, qui a été peu exploitée.

Grotte de la Baume de la Magdeleine, sur la route d'Alais à Uzès. Le village est alimenté d'eau par des puits. Près de Fontcouverte, il y a une petite source qui surgit des argiles lacustres inférieures, mais qui à l'étiage ne coule pas à la surface du sol.

Bastide-d'Engras (La) (CANTON DE LUSSAN)

Altitude : 262 mètres.

Superficie : 985 h.

Formation néocomienne ; système du grès vert : étages aptien, du grès rouge lustré, paulétien, turonien et ucétien ; îlots de molasse coquillière.

Concession de lignite dite de *Massepas et Solan*, située en grande partie sur cette commune et en partie sur celle de Saint-Laurent-la-Vernède ; 4 ou 5 couches de combustible dont 2 seulement exploitées par des puits de 20 mètres de profondeur, sujets à de fréquents éboulements.

Au Nord et au-dessous du village, extraction d'une excellente argile réfractaire provenant de l'étage à lignite.

Dans la cour du château il existe un puits de 40 mètres de profondeur creusé dans le grès rouge lustré, alimenté par des infiltrations et dans lequel il y a constamment 3 mètres d'eau.

Belvézet (CANTON DE LUSSAN)

Altitude : 188 mètres, au Pigeonnier.

Superficie : 1284 h.

Formation néocomienne.

Nombreuses sources qui vont grossir la rivière de Seynes.

Blauzac (CANTON D'UZES)

Altitude : 117 mètres.

Superficie : 1588 h.

Grès vert : étages aptien, cénomanien, du grès rouge lustré, et charbonneux lacustre ; calcaire lacustre.

Deux fours à chaux, au quartier des Clauses, cuisent le calcaire de l'étage moyen lacustre et produisent de la chaux médiocre ;

dans le même quartier, belle pierre de taille blanche, avec laquelle ont été construits l'ancien couvent de Saint-Nicolas et le pont sur le Gardon.

Fontaine légèrement minérale dite Font de Listerne.

Bourdic (CANTON DE SAINT-CHAPTES)

Altitude : 103 mètres, à l'Est du village.

Superficie : 784 h.

Formation lacustre.

Bruguière (La) (CANTON DE LUSSAN)

Altitude : 296 mètres.

Superficie : 1647 h.

Formation néocomienne ; Grès vert : étages aptien, cénomanien, du grès rouge lustré.

Un four à chaux, dans le 4^o étage néocomien, donnant de la chaux grasse, sur le chemin de Lussan.

Plusieurs avens ou abîmes ; affleurements de fer siliceux près du village.

Calmette (La) (CANTON DE SAINT-CHAPTES)

Altitude : 78 mètres.

Superficie : 1110 h.

Formations néocomienne et lacustre ; alluvions fluviales anciennes et modernes.

Capelle (La) et Masmolène (CANTON D'UZES)

Altitude : 204 mètres. Superficie : 2449 h.

Formation néocomienne ; grès vert : étages aptien, du grès rouge lustré et ucétien ; alluvions paludiennes.

Exploitation du calcaire néocomien (urgonien) pour pierre de taille, 3 carrières ; exploitation de l'argile dite *Terre de pipe* ; l'argile rosée de la Capelle est la meilleure terre réfractaire des environs d'Uzès.

Étang d'une contenance de 56 hectares, au milieu des sables ferrugineux, au-dessous desquels passe probablement une couche d'argile réfractaire.

Carsan (CANTON DE PONT-SAINT-ESPRIT)

Altitude : 236 mètres, à la tour de Montaigu.

Superficie : 1172 h.

Grès vert : étages cénomanien, du grès rouge lustré, paulétien et turonien.

Cette commune est englobée dans la concession de lignite dite *Concession de Saint-Julien-de-Peyrolas* : une mine est en activité sur cette commune.

Castillon-du-Gard (CANTON DE REMOULINS)

Altitude : 93 mètres.

Superficie : 1750 h.

Formation néocomienne ; molasse coquillière ; dépôt subapennin.

Dans le néocomien, puits Vallier ou Vayer, *boulidou* au fond d'une combe, au nord du village.

Sources dites Font-Grasse au pied du village, sortant du niveau d'eau inférieur à l'étage supérieur de la molasse coquillière.

Cinq tuileries, sur la route de Lyon, exploitent les argiles subapennines.

Cavillargues (CANTON DE BAGNOLS)

Altitude : 134 mètres.

Superficie : 1127 h.

Formation néocomienne, 4^o étage ; Grès vert : étages aptien, cénomanien, du grès rouge lustré, paulétien et turonien.

Plusieurs fours ramiers dans le *bois de la Chaux*.

Concession de lignite située sur les communes de Cavillargues, de Sabran et de Saint-Pons-la-Calm, dite *Concession de Cavillargues* ; elle est exploitée au mas de Perrot ; il y a 6 couches principales de combustible.

Affleurements assez considérables de fer dans l'assise du grès rouge lustré, près la Jasse Soulier.

Chaptès (Saint-) (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude : 67 mètres, au moulin Chabaud.

Superficie : 1268 h.

Formation lacustre ; alluvions du Gardon.

Une tuilerie exploite les argiles de l'étage moyen lacustre.

Christol-de-Rodières (Saint-) (CANTON DE PONT-SAINT-ESPRIT)

Altitude : 235 mètres.

Superficie : 807 h.

Formation lacustre ; grès vert : étages aptien et cénonanien.

Cette commune est englobée dans la concession de lignite dite *Concession de Saint-Julien-de-Peyrolas*.

Quelques puits particuliers et 3 puits publics creusés dans le calcaire du gault inférieur tarissent régulièrement en été ; une belle source sortant des couches du gault sableux et argileux qui se trouve un peu au-dessous du village, dans le vallat de *Canarié*, sert à elle seule aux besoins de la population.

Chusclan (CANTON DE BAGNOLS)

Altitude : 33 mètres.

Superficie : 1317 h.

Grès vert étages paulétien, turonien, ucétien et du calcaire à Hippurites ; dépôt subapennin recouvert en partie par le diluvium ; alluvions du Rhône et de la Cèze.

Fossiles du grès vert au roc de la Folle ; fossiles subapennins au pied du serre de Monticault.

Codolet (CANTON DE BAGNOLS)

Altitude 32 mètres, au N. du village.

Superficie : 517 h.

Alluvions fluviatiles.

Collias (CANTON DE REMOULINS)

Altitude : 65 mètres.

Superficie : 2040 h.

Formation néocomienne ; molasse coquillière.

Ancienne exploitation du calcaire urgonien pour pierre de taille, au fond de la combe de Vanouvère.

La molasse coquillière est trop sableuse, à Collias, pour être exploitée.

Grotte dite *de Pasque* ; à 800 mètres en amont du pont suspendu, sourdent, au niveau du Gardon, des sources dont les cavités absorbent les eaux ou les rejettent suivant certaines lois indéterminées. Sources très remarquables, aux bords et dans le lit du Gardon, au moulin de la Baume.

Collorgues (CANTON DE SAINT-CHAPTES)

Altitude : 216 mètres, au mas Jourdan.

Superficie : 915 h.

Formation lacustre : flot de calcaire néocomien au mas de l'Aveugle.

La molasse lacustre est exploitée comme pierre de taille. 2 puits communaux creusés dans l'étage moyen lacustre, de 8 à 9 mètres de profondeur, ne tarissent jamais ; puits particuliers nombreux ; petite fontaine publique qui ne tarit jamais et coule pendant neuf mois de l'année.

Connaux (CANTON DE BAGNOLS)

Altitude : 81 mètres.

Superficie : 1468 h.

Néocomien, 4^e étage ; grès vert : étages aptien et paulétien ; dépôt subapennin.

Poches de fer oxydé hydraté, sur la petite colline néocomienne de Sarcin, qui s'élève à l'est du village, exploitées depuis 1847.

Concession de lignite, dite *Concession de Connaux* : 3 couches exploitables fournissant en moyenne 30 milles quintaux de combustible.

Un four à chaux, au quartier de Ragouse, donne de la chaux maigre.

Source très abondante surgissant du petit îlot néocomien de *Sarcin*.

Cornillon (CANTON DE PONT-SAINT-ESPRIT)

Altitude : 160 mètres.

Superficie : 1584 h.

Grès vert : étages aptien, ucétien, turonien, paulétien, cénomanien et du grès rouge lustré ; îlot de calcaire lacustre ; alluvions de la Cèze.

Terre réfractaire exploitée près de Saint-Roman, au pied de la montagne de Saint-Vincent-de-Cros : cette terre était connue du temps de Gensanne, sous le nom de *Kaolin de Cornillon* ; elle est enclavée entre des bancs de sable qui contiennent aussi plusieurs bancs de minerai de fer hydraté et silicaté compacte ; des affleurements de lignite se voient à la partie inférieure de la couche argileuse ; la même argile est exploitée vers le nord de Saint-Roman et à l'est de Cornillon, à Cabrol, au quartier d'Ivaure et à Pradine.

Dépôt de gypse donnant du plâtre susceptible de supporter l'humidité.

Une tuilerie près du moulin Cazerneau, exploite les argiles subapennines.

Dézéry (Saint-) (CANTON DE SAINT-CHAPTES)

Altitude : 191 mètres, tour au Nord du village.

Superficie : 577 h.

Formation lacustre. La molasse lacustre y est exploitée comme pierre de taille. Source d'Estève, surgissant des marnes lacustres.

Dions (CANTON DE SAINT-CHAPTES)

Altitude : 89 mètres, sommet du clocher.

Superficie : 1332 h.

Formations néocomienne et lacustre ; alluvions du Gardon anciennes et modernes. Plusieurs grottes dans le néocomien ;

abîme remarquable, dit l'Espeluca. Le plateau néocomien qui domine le village est recouvert en grande partie par un diluvium très ancien.

Etienne-des-Sorts (Saint-) (CANTON DE BAGNOLS)

Altitude : 30,68 mètres, niveau du Rhône.

Superficie : 946 h.

Calcaire à Hippurites recouvert par le diluvium alluvions fluviales.

Flaux (CANTON D'UZES)

Altitude : 214 mètres, sur la Garrigue.

Superficie : 1068 h.

Formation néocomienne ; molasse coquillière.

Foissac (CANTON DE SAINT-CHAPTES)

Altitude : 142 mètres.

Superficie : 380 h.

Îlot de calcaire néocomien ; grès vert : étages aptien, ucétien et du calcaire à hippurites ; formation lacustre.

Quelques puits creusés dans les marnes aptiennes tarissent quelquefois à l'étiage. Au hameau du mas des Près, il y a un niveau d'eau très abondant situé à 2 mètres au-dessous des sables et à 8^m50 dans la calcaire à Hippurites.

Fons-sur-Lussan (CANTON DE LUSSAN)

Altitude : 292 mètres.

Superficie : 1049 h.

Formation néocomienne, 3^e et 4^e étages.

Ancienne tuilerie au creux de Laval.

Gouffre très profond dit l'aven du Camelier.

Un seul puits de 9 à 10 mètres de profondeur, qui ne tarit jamais, fournit de l'eau à tout le village.

Fontarèche (CANTON DE LUSSAN)

Altitude : 255 mètres.

Superficie : 1342 h.

Formation néocomienne ; grès vert : étages aptien, cénomanien, du grès rouge lustré, paulétien, turonien et ucétien ; molasse coquillière.

Affleurements de fer très siliceux, au-dessus du mas des Bouttières.

Fournès (CANTON DE REMOULINS)

Altitude : 64 mètres ;

Superficie : 1782 h.

Îlots de molasse coquillière. Dépôt subapennin recouvert par le diluvium ; Alluvions du Gardon.

Les assises argileuses du dépôt subapennin atteignent à Fournès une épaisseur de plus de trente mètres. Les puits creusés dans cette assise ne sont que des citernes alimentées par les eaux pluviales.

Garn (Le) (CANTON DE PONT-SAINT-ESPRIT)

Altitude ; 267 mètres.

Superficie : 1064 h.

Formations néocomienne et lacustre.

Cette dernière fournit une jolie pierre blanche, dite *pierre de Barjac*.

La commune est alimentée d'eau par des puits-citernes ; une seule fontaine dans le calcaire lacustre : elle coule goutte à goutte.

Garrigues et Sainte-Eulalie (CANTON DE SAINT-CHAPTES)

Altitude : 100 mètres.

Superficie : 759 h.

Formation lacustre, étages moyen et supérieur.

Un four à chaux alimenté par le calcaire d'eau douce donne une chaux grasse.

La molasse lacustre est exploitée à Garrigues comme pierre de taille.

Plusieurs puits particuliers creusés dans le calcaire d'eau douce tarissent rapidement ; deux ou trois creusés dans la molasse lacustre ne tarissent pas ; un puits public dit *la Fontaine* alimente le village et ne tarit que rarement. *La fontaine du bois*, dite *Fon dou Sègne* (Fontaine du Seigneur), source assez abondante située à 2 kilomètres au nord du village, sort, comme celle d'Aubussargues, d'un niveau d'eau situé dans l'étage moyen lacustre.

Gaujac (CANTON DE BAGNOLS)

Altitude : 146 mètres.

Superficie : 1028 h.

Néocomien, 4^e étage Grès vert : étage charbonneux lacustre ; dépôt subapennin.

Au quartier de la Teulière, au S.-O. du village de Connaux, à droite et non loin de la route de Nîmes, il existe un gisement de fer oxydé hydraté.

Concession de lignite dite *Concession de Gaujac* ; les couches exploitées dans cette concession sont la continuation de celles exploitées à Connaux, au quartier de Las Costes ; elles sont attaquées par deux galeries : celle de la Lauze et celle du Bosquet.

Autre concession de lignite, dite *Concession de la Veyre* ; située entre les montagnes du Bosquet et de Saint-Vincent ; les couches y sont très irrégulières et l'exploitation très difficile.

Dans le château, il y a un puits de 24 mètres de profondeur creusé dans l'assise à lignite, la nappe d'eau se rencontre à la hauteur de la première couche de lignite (la Minette). Le village n'est alimenté que par un seul puits communal, qui a 6 à 7 mètres de profondeur.

Géniès-de-Comolas (Saint-) (CANTON DE ROQUEMAURE)

Altitude : 61 mètres.

Superficie : 827 h.

Néocomien, 4^e étage ; subapennin en partie recouvert par le diluvium ; alluvions fluviales.

Aux quartiers de la *Croix-de-Tribe* et du *Mas Cambon* on extrait l'argile bleue subapennine pour les tuileries de cette commune et de celle de Montfaucon.

Affleurements charbonneux à l'est du monticule de Stat qui ont donné lieu, en 1845, à quelques recherches demeurées stériles.

Nodules de gypse au pied et tout autour de cette colline.

Grotte dite la Grande-Baume, dans le néocomien de la chaîne de la Roque.

Au-dessus des argiles subapennines il y a un niveau d'eau assez abondant : toutes les maisons sont pourvues d'un puits où l'on trouve l'eau à 2 ou 3 mètres de profondeur.

Géniès-de-Malgoirès (Saint-) (CANTON DE SAINT-CHAPTES)

Altitude : 87 mètres au moulin à vent au N. du village. Superficie : 1187 h.

Formations néocomienne et lacustre.

On a ouvert, depuis peu, une belle carrière de pierres de taille dans le néocomien supérieur à côté de la bergerie Laporte ; cette pierre, d'un beau blanc, est d'une structure moins oolitique et beaucoup plus ferme que celle du bois des Lens.

Gervais (Saint-) (CANTON DE BAGNOLS)

Altitude : 76 mètres. Superficie : 1206 h.

Grès vert : étage du calcaire à Hippurites ; dépôt subapennin ; alluvions de la Cèze.

Une partie de cette commune est comprise dans la concession de lignite dite *Concession de Saint-Julien-de-Peyrolas*.

Four à chaux cuisant le calcaire à Hippurites, qui donne de la chaux très médiocre. Exploitation de ce calcaire employé comme pierres de taille : il est dur et très ferme.

Une tuilerie sur la limite de la commune de Bagnols exploite les argiles subapennines.

Goudargues (CANTON DE PONT-SAINT-ESPRIT)

Altitude : 80 mètres, à la source. Superficie : 3032 h.

Néocomien ; grès vert : étages aptien, cénomanien, grès rouge lustré paulétien, ucétien ; alluvions de la Cèze.

Calcaire blanc exploité pour pierre de taille dans le 4^e étage néocomien ; concession de lignite dite *Concession de Goudargues*, située sur cette commune et pénétrant un peu dans celle de Saint-Marcel-de-Careiret. Cette concession renferme a peu près les mêmes couches que celles de Saint-Marcel ; elle est peu exploitée : ce n'est qu'à l'époque de l'éducation des vers a soie qu'on extrait le combustible pour les besoins de la localité.

La source de Goudargues est la plus belle source du néocomien dans le Gard ; la source de la Bastide-d'Orniols, dans la même commune, est moitié moins abondante.

Hilaire-d'Ozilhan (Saint-) (CANTON DE REMOULINS)

Altitude : 57 mètres.

Superficie : 1656 h.

Formation néocomienne ; îlots de molasse coquillière, dépôt subapennin.

Cinq tuileries exploitent les argiles subapennines.

Hippolyte-de-Montaigu (Saint-) (CANTON D'UZES)

Altitude : 133 mètres.

Superficie : 405 h.

Formations néocomienne et lacustre ; grès vert : étages aptien, cénomanien, du grès rouge lustré et des sables et argile réfractaire ; molasse coquillière.

Exploitations peu importantes d'argile réfractaire sous le mas Pagès, exploitation de l'argile dite *Blanc maigre*, blanche, sableuse et de très bonne qualité.

Issirac (CANTON DE PONT-SAINT-ESPRIT)

Altitude : 296 mètres.

Superficie : 2023 h.

Formation lacustre.

Lentille de gypse au-dessous du mas Sauvan ; jolie pierre de taille blanche, dite *pierre de Barjac*, exploitée dans le terrain lacustre, étage moyen.

Julien-de-Peyrolas (Saint-) (CANTON DE PONT-SAINT-ESPRIT)

Altitude : 65 mètres, sur la route, au pont de Connaux. Superficie : 1248 h.

Grès vert : étages aptien, cénomanien, du grès rouge lustré et paulétien ; dépôt subapennin en partie recouvert par le diluvium ; alluvions de l'Ardèche.

Le territoire de cette commune est compris en partie dans la concession de lignite dite *concession de Saint-Julien* ; l'exploitation principale est à Mézerac ; il y a 50 ans environ (1804), les exploitations étaient situées dans la commune de Saint-Paulet, à Gavanon et à Canet, près Valbonne.

Deux poteries dans le village, dont les produits ne supportent pas le feu, et une tuilerie au quartier de Cadarache, exploitent les argiles subapennines.

Laudun (CANTON DE ROQUEMAURE)

Altitude : 31 mètres, au pont de la route de Bagnols. Superficie : 3381 h.

Grès vert : étages turonien et paulétien ; dépôt subapennin en partie recouvert par le diluvium ; alluvions du Rhône.

Concession de lignite, dite *concession de Laudun*, où l'on compte trois couches de combustible dont la supérieure, exploitée, fournit du charbon d'assez mauvaise qualité.

Autre concession de lignite, dite *concession de Figon*, située au pied méridional de la montagne de la Caux ; exploitation très peu importante ; deux couches connues, dont la supérieure de 0^m30 est seule exploitée.

Une tuilerie emploie les argiles du dépôt subapennin.

Laurent-des-Arbres (Saint-) (CANTON DE ROQUEMAURE)

Altitude : 85 mètres. Superficie : 1635 h.

Formation néocomienne ; dépôt subapennin, étage des argiles et des sables, recouvert en partie par le diluvium.

En 1851 on a tenté des recherches de combustible dans les argiles subapennines au pied de Montcan : elles n'ont pas donné de résultat.

Fossiles : une mâchoire de *Rhinocéros megarhinus* ; bassin et fémur du *Mastodon brevirostris* ; végétaux silicifiés, dans les sables.

Laurent-des-Carnols (Saint-) (CANTON DE PONT-SAINT-ESPRIT)

Altitude : 91 mètres.

Superficie : 1015 h.

Grès vert : étages paulétien et turonien, des sables et argile réfractaire, du calcaire à Hippurites ; formation lacustre ; dépôt subapennin.

Cette commune est englobée dans le périmètre de la concession de lignite dite concession de Saint-Julien-de-Peyrolas.

Fossiles du grès vert sur la limite du canton.

Laurent-la-Vernède (Saint-) (CANTON DE LUSSAN)

Altitude : 217 mètres.

Superficie : 1180 h.

Formation néocomienne ; grès vert : étages aptien, cénonanien, du grès rouge lustré, paulétien, turonien, ucétien ; îlot de calcaire lacustre ; molasse coquillière.

Beaux affleurements d'argile réfractaire qui n'a pas encore été exploitée ; affleurements de fer sur les crêtes de la montagne de Roquevinière.

Une tuilerie exploite les argiles de l'étage moyen lacustre.

Laval-Saint-Roman (CANTON DE PONT-SAINT-ESPRIT)

Altitude : 133 mètres.

Superficie : 1044 h

Formation néocomienne ; grès vert : étages aptien et cénonanien formation lacustre.

Masse de gypse intercalée dans les argiles rouges formant la base de la formation lacustre, au quartier de Rouyret, rive droite du ruisseau des Canaux à mi-côte de la montagne.

Fossiles du terrain aptien dans la Combe-de-Mars, sous l'église ruinée de Saint-Roman (ancien couvent des Templiers, dit-on).

Plusieurs *dolmens* dans le bois, au nord du village, quartier dit de Lambert ; il en existe aussi dans la forêt d'Aiguèze.

Quatre ou cinq puits publics ou particuliers dans le village tarissent assez régulièrement en été ; le ruisseau de Canaux fournit alors aux besoins de la localité.

Lirac (CANTON DE ROQUEMAURE)

Altitude : 112 mètres, au Sud du village.

Superficie : 979 h.

Néocomien ; dépôt subapennin en partie recouvert par le diluvium.

Source du Nizon, dite *Font-Besse*., au pied du village, et plusieurs sources dans l'intérieur du village.

Fossiles néocomiens.

Lussan (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude : 304 mètres.

Superficie : 4693 h.

Formation néocomienne.

Nodules de strontiane sulfatée, au hameau de Beth.

Trois grottes assez vastes au hameau de Concluses ; calcaires blancs exploités pour pierres de taille aux quartiers de Rota et de *Pierre-Fiche* où l'on voit un *menhir*.

Deux tuileries exploitent les marnes de l'étage néocomien à *Spatangus*, remaniées par les eaux ; comme cette argile est très maigre on y mêle 8 parties de crottin de cheval sur 100 d'argile : ce mélange empêche les produits de se fendiller au soleil ; il disparaît à la cuisson.

Marcel-de-Careiret (Saint-) (CANTON DE LUSSAN)

Altitude : 251 mètres, à la passe des Plaines.

Superficie : 1107 h.

Formation néocomienne ; grès vert : étages aptien, cénonanien, du grès rouge lustré, paulétien, turonien.

Concession de lignite, dite *concession de Saint-Marcel-de-Careiret*, dont l'exploitation principale est dans le vallat de

Cuègne, au point dit Font-d'Aroun : six couches de combustible ont été reconnues.

Exploitations de pierres de taille dans le calcaire Urgonien du *bois de la Chaux* ; chaux grasse obtenue avec le même calcaire dans des fours ramiers improvisés à l'époque des coupes de chênes verts.

Belle fontaine au-dessous du village, dans le lit du ruisseau de Vionne ; source au-dessus du village, conduite en 1848 dans une belle fontaine à deux vasques, au milieu de la place.

Maximin (Saint-) (CANTON D'UZES)

Altitude : 198 mètres, dans la Garrigue.

Superficie : 990 h.

Formation néocomienne ; molasse coquillière.

Une tuilerie, dans le vallon de Bord-Nègre, exploite les argiles de la molasse.

La cascade dite de Bord-Nègre est un événement d'où s'échappent avec force toutes les eaux d'infiltration du plateau néocomien.

Michel-d'Euzet (Saint-) (CANTON DE BAGNOLS)

Altitude. 98 mètres.

Superficie : 1136 h.

Grès vert : étages du calcaire à Hippurites et des sables et argiles réfractaires ; dépôt subapennin ; alluvions de la Cèze.

Montaren-et-Saint-Médiers (CANTON D'UZES)

Altitude : 115 mètres.

Superficie : 1900 h.

Formation néocomienne ; Grès vert : étages aptien, cénomanien, du grès rouge lustré, ucétien et du calcaire à Hippurites ; étage inférieur de la formation lacustre ; molasse coquillière.

Concession de lignite dite *concession de Montaren*, pour l'extraction des lignites de l'étage inférieur lacustre.

Exploitation au quartier de Coquiret, près de la tour d'Arbeyre, des argiles réfractaires dite *Pègue Nègre*, *Blanc-gras*, *Blanc-maigre* et *Terre de pipe*.

La molasse coquillière (étage inférieur) fournit à Montaren une pierre très sableuse et peu solide : elle est exploitée au quartier de Camplong, au couchant de la montagne de Cascarille.

Montclus (CANTON DE PONT-SAINT-ESPRIT)

Altitude : 103 mètres.

Superficie : 2009 h.

Formation néocomienne ; étages inférieur et moyen de la formation lacustre.

Lentilles de gypse dans le vallon de Boudouire et sur quelques autres points, dans le terrain lacustre.

Jolie pierre de taille blanche, dite *pierre de Barjac*, dans la même formation, étage moyen.

Montfaucon (CANTON DE ROQUEMAURE)

Altitude : 77 mètres, ruines du château.

Superficie : 424 h.

Deux îlots du grès vert, étage Turonien ; dépôt subapennin recouvert en partie par le diluvium ; alluvions du Rhône.

Six tuileries exploitant les argiles subapennines fournissent aux environs et exportent leurs produits dans Vaucluse.

Montignargues (CANTON DE SAINT-CHAPTÉS)

Altitude : 211, sommet à l'Ouest.

Superficie : 446 h.

Formation néocomienne ; terrain lacustre, étage supérieur.

Moussac (CANTON DE SAINT-CHAPTÉS)

Altitude : 93 mètres, au pied de la tour.

Superficie : 741 h.

Formation lacustre, étage supérieur.

Pierres de taille dans la molasse de cette formation.

Nazaire (Saint-) (CANTON DE BAGNOLS)

Altitude : 86 mètres.

Superficie : 666 h.

Grès vert : étage du calcaire à Hippurites.

Orsan (CANTON DE BAGNOLS)

Altitude : 43 mètres.

Superficie : 690 h.

Grès vert : étages Paulétien et Turonien ; dépôt subapennin alluvions fluviales.

Concession de lignite située en partie sur cette commune et en partie sur celle de Laudun, dite *concession de Laudun*.**Paulet-de-Caisson (Saint-)** (CANTON DE PONT-SAINT-ESPRIT)

Altitude : 80 mètres.

Superficie : 1676 h.

Grès vert : étages Cénomaniens, du grès rouge lustré et Paulétien ; dépôt subapennin recouvert par le diluvium.

Anciennement la principale exploitation de la concession de lignite dite *concession de Saint-Julien-de-Peyrolas* était située dans la commune de Saint-Paulet, à la ferme de Gavanon ; en 1855 une mine a été ouverte au puits de Champcouffé.

2 tuileries, près la chapelle Sainte-Agnès, exploitent les argiles subapennines.

Ancienne fabrique de couperose à la grange de l'abbé Vignaud (grange Barbut).

Une belle fontaine qui surgit du grès vert a été conduite dans le village ; il existe en outre de nombreuses sources dans ce terrain.

Pin (Le) (CANTON DE BAGNOLS)

Altitude : 176 mètres.

Superficie : 596 h.

Néocomien ; Grès vert : étages aptien, du grès rouge lustré et Paulétien.

Concession de lignite dite *concession du Pin* ; 6 couches exploitées ou exploitables fournissent un combustible de qualité

supérieure à celui qu'on extrait des concessions de Connaux, de Gaujac et de la Veyre.

Pons-de-la-Calm (Saint-) (CANTON DE BAGNOLS)

Altitude : 135 mètres.

Superficie : 637 h.

Îlot néocomien ; Grès vert : étages Cénomaniens, du grès rouge lustré et Paulétien ; dépôt subapennin.

La concession de lignite dite *concession de Cavillargues*, située sur cette commune et sur celle de Sabran et de Cavillargues, est exploitée au mas de Perrot.

Pont-Saint-Esprit (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude : 52 mètres.

Superficie : 1849 h.

Grès vert : étages cénomaniens, du grès rouge lustré, paulétien et turonien ; dépôt subapennin recouvert en partie par le diluvium ; alluvions du Rhône.

Une partie de cette commune est comprise dans la concession de lignite dite *concession de Saint-Julien-de-Peyrolas*.

Deux fours à chaux cuisaient, jusqu'en 1840, les calcaires de l'étage à lignite, au quartier de la Bousquette.

Une tuilerie, près le pont de Rieuprimes, exploite les argiles subapennines.

Pougnadoresse (CANTON DE LUSSAN)

Altitude : 178 mètres, au mas de Carrière.

Superficie : 1272 h.

Formation néocomienne ; Grès vert : étages aptien, cénomaniens, du grès rouge lustré, paulétien, turinien et ucétien ; îlot lacustre ; îlot de molasse coquillière.

Concession de lignite, dite concession du mas de Carrière ; exploitation languissante sur la continuation des couches du Pin, dont l'inclinaison est ici plus considérable.

Pouzilhac (CANTON DE REMOULINS)

Altitude : 229 m., embranchement de la route de Nîmes. Superficie : 1604 h.

Formation néocomienne ; Grès vert : étages ucétien et du grès rouge lustré.

Pujaut (CANTON DE VILLENEUVE -LES-AVIGNON)

Altitude : 120 mètres.

Superficie : 2350 h.

Néocomien ; îlot de molasse coquillière : subapennin en partie recouvert par le diluviurn ; alluvions fluviales et paludiennes.

Étang desséché au commencement du XVII^e siècle, d'une contenance de 1 270 hectares. Ses eaux sont conduites au Rhône par deux roubines.

On trouve quelques cailloux de basalte ancien parmi les cailloux diluviens de cette commune.

Quentin (Saint-)

Altitude : 1,28 mètres.

Superficie : 2336 h.

Grès vert : étages aptien, cénomaniens, du grès rouge lustré et des sables et argiles réfractaires : molasse coquillière.

L'étage inférieur de la molasse coquillière fournit à Saint-Quentin-la-Poterie une pierre de taille très sableuse et peu solide ; à la base de cette formation, au quartier de Cantaduc, se trouve un banc de pierre très dure, dont on a extrait beaucoup de pierres meulières ; cette pierre contient des grains de quartz dont la présence est due au voisinage du grès vert remanié, agglutinés par un ciment calcaire.

Nombreuses fabriques de pipes, de poterie commune, de briques réfractaires ; une fabrique de creusets et une de faïence commune.

Remoulins (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude : 43 mètres, moulin à vent au Nord-Est.

Superficie : 810 h.

Formation néocomienne ; flot de molasse coquillière ; dépôt subapennin recouvert en partie par le diluvium ; alluvions du Gardon.

Il y a une fabrique de poterie qui emploie les argiles de la Capelle.

La grotte de la Sartanette, près du Pont-du-Gard, contient des débris de l'industrie des premiers âges.

Rochefort (CANTON DE VILLENEUVE -LES-AVIGNON)

Altitude : 123 mètres.

Superficie : 3405 h.

Formation néocomienne, 4^e étage ; dépôt subapennin recouvert par le diluvium alpin.

Le long de la route de Rochefort à Tavel plusieurs sources qui se rendent dans l'ancien étang du Pujaut sortent des strates du néocomien ; étang de Rochefort desséché au commencement du XVI^e siècle.

Un four à chaux exploitant le néocomien donne de la chaux très grasse.

Le village, placé sur un rocher néocomien, manque d'eau, mais il est alimenté par celle de deux fontaines qui viennent des hauteurs voisines de la plaine de Signargues, près de Belair. L'eau de ces deux sources, situées dans le subapennin, est bonne et légère. Dans le bas du village, 3 puits publics creusés dans l'argile sablonneuse subapennine ; plusieurs puits particuliers.

Roque (La) (CANTON DE BAGNOLS)

Altitude : 150 mètres, sommet au N. -O du village.

Superficie : 837 h.

Grès vert : étages du calcaire à Hippurites et des sables et argile réfractaire ; flots de la formation lacustre ; alluvions fluviales.

Le calcaire à Hippurites fournit dans cette commune des pierres de taille d'une belle qualité.

Site remarquable cascade du Sautadet.

Roquemaure (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude : 23 mètres. Superficie : 2413 h.

Néocomien, 4° étage ; dépôt subapennin recouvert par le diluvium ; alluvions du Rhône.

Un filon de calcaire spathique, à l'Ancise, traverse du Nord au Sud la montagne de la Roque ; un four à chaux donne de la chaux très grasse.

Étang de Traslepuy, desséché au commencement du XVI^e siècle, d'une contenance d'environ 100 hectares ; une roubine de 7 500 mètres verse ses eaux dans le Rhône.

Rouvière (La) (CANTON DE SAINT-CHAPTES)

Superficie : 790 h.

Formation lacustre.

Sabran (CANTON DE BAGNOLS)

Altitude : 270 mètres

Superficie : 3556 h.

Grès vert : étages turonien, paulétien, ucétien, et du calcaire à Hippurites ; dépôt subapennin.

Le calcaire à Hippurites est très exploité comme pierre de taille.

La concession de lignite, dite *Concession de Cavillargues*, qui s'étend sur les communes de Sabran, de Cavillargues et de Saint-Pons-la-Calm, est exploitée au mas de Perrot.

La tuilerie du domaine de Villebrune, près du hameau de Combes, emploie les argiles subapennines.

Salazac (CANTON DE PONT-SAINT-ESPRIT)

Altitude : 354 mètres, point culminant du Patis.

Superficie : 997 h.

Îlot néocomien ; grès vert : étages aptien et du gault ; formation lacustre.

Banc de silex subordonné au calcaire lacustre : ce silex, rempli de petites cavités, est exploité comme pierre meulière au pâtis de Salazac ; à côté de cette exploitation s'en trouve une autre d'où l'on extrait une jolie pierre de taille blanche.

3 puits publics et 4 puits particuliers, qui tarissent tous à l'étiage ; mais au dessous du village, à 300 mètres sur le chemin de Cornillon, il y a une bonne source qui surgit du niveau des marnes aptiennes et qui suffit aux besoins des habitants. On observe aussi dans cette commune la belle source du Grivil, qui sort au-dessus de l'aptien ; et les belles sources de Carabesse qui surgissent au dessous du calcaire lacustre formant le plateau du pâtis de Salazac.

Sanilhac et Sagriès (CANTON D'UZES)

Altitude : 127 mètres.

Superficie : 2195 h.

Formation néocomienne, 4^e étage ; grès vert, étage aptien ; molasse coquillière.

A l'est du village, un four à chaux employait le calcaire néocomien, en 1850, et donnait une chaux grasse ; ancienne exploitation de pierres de taille près du mas Perret, dans la molasse coquillière, qu'on exploite aussi sur quelques points pour les besoins de la localité.

Sauveterre (CANTON DE ROQUEMAURE)

Altitude : 24 mètres, dans la plaine.

Superficie : 1527 h.

Formation néocomienne ; îlot de molasse coquillière et dépôt subapennin recouverts par le diluvium ; alluvions du Rhône.

Sur la montagne de Carnas, 5 ou 6 ouvriers exploitent la molasse coquillière comme pierre le aille pour les besoins des localités voisines cette pierre n'a pas le grain très fin.

Sauzet (CANTON DE SAINT-CHAPTES)

Altitude : 97 mètres, sommet au N.-O.

Superficie : 668 h.

Formations néocomienne et lacustre.

Le village est bâti sur un monticule de grès et conglomérat lacustres.

Saze (CANTON DE VILLENEUVE –LES-AVIGNON)

Altitude : 65 mètres, sur la route, à la Bégude.

Superficie : 1260 h.

Formation néocomienne ; Dépôt subapennin recouvert par la diluvium.

Aven de la Crompe, dans le néocomien.

Étang desséché au commencement du XVII^e siècle ; ses eaux s'écoulent dans le Rhône au moyen d'une roubine qui va rejoindre les canaux destinés au dessèchement de l'étang du Pujaut.

Serviers-et-Labaume (CANTON D'UZES)

Altitude : 157 mètres.

Superficie : 1222 h.

Îlot de formation néocomienne ; grès vert : étages aptien, cénomanien. du grès rouge lustré, ucétien et du calcaire à Hippurites : formation lacustre, étage inférieur.

Un four à chaux donnant de la chaux grasse, dans le 4^e étage néocomien du quartier de la Garriguette.

Concession de lignite, dite *concession de Serviers*, pour l'extraction des lignites de l'étage inférieur lacustre, elle est située sur les communes de Serviers, de Montaren et d'Aigaliers.

Exploitations dans le grès vert d'argile réfractaire : les principales sont situées au quartier du Clos-de-Veyrun faïenceries dont les produits supportent le feu.

Le calcaire à Hippurites de cette localité fournit une pierre de taille tendre, d'assez mauvaise qualité.

L'étage inférieur lacustre fournit aussi une argile réfractaire qu'on extrait aux quartiers de Plamaison et d'Areze : elle est noire et très grasse ; mêlée à la terre blanche ou rosette, elle sert à la fabrication des argiles réfractaires.

Siffret (Saint-) (CANTON D'UZES)

Altitude : 157 mètres.

Superficie : 1228 h.

Formation néocomienne, 4^e étage ; molasse coquillière.

Dans la garrigue communale un four à chaux donne de la chaux grasse.

Tavel (CANTON DE ROQUEMAURE)

Altitude : 105 mètres.

Superficie : 1993 h.

Formation néocomienne ; dépôt subapennin en partie recouvert par le diluvium.

En 1849 une recherche de combustible dans le dépôt subapennin n'a pas donné de résultat.

Source au milieu du village surgissant du 3^e étage néocomien ; elle donne de 15 à 20 pouces d'eau ; les puits publics et plusieurs puits particuliers creusés dans le calcaire néocomien à 4 ou 5 mètres de profondeurs sont intarissables ; ceux qui sont creusés dans les sables subapennins ont une moyenne de 10 mètres et sont moins abondants.

Tresque (CANTON DE BAGNOLS)

Altitude : 96 mètres.

Superficie : 1786 h.

Grès vert : étages du grès rouge lustré et turonien ; dépôt subapennin.

Étang desséché au XVII^e siècle, d'une contenance d'environ 50 hectares ; four à chaux de la *montée de Goulachon*, brûlant le calcaire turonien et donnant de la chaux grasse : les tuileries de la Bertrande et Bourelly exploitent les argiles subapennines.

Uzès (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude : 138 mètres.

Superficie : 2570 h.

Formation néocomienne, 4^e étage ; molasse coquillière.

Tuileries ; poteries employant les argiles de Saint-Victor et de la Capelle ; un four à chaux dans la garrigue néocomienne produit de la chaux grasse ; sources de la Fontaine d'Eure et de Gisfort dans, le néocomien.

A la partie inférieure de l'étage supérieur de la molasse se trouvent plusieurs carrières exploitant cette pierre de taille ; l'étage inférieur fournit des argiles à une tuilerie située au chemin de Saint-Ambroix ; l'étage inférieur donne un grès excessivement dur dit *Cambarlaud de Varangle*, employé pour daller les appartements : il est inusable.

Temple des Druides creusé dans la molasse.

Nombreuses sources peu importantes tout autour du plateau formé par l'assise supérieure de la molasse.

Vallabrix (CANTON D'UZES)

Altitude : 145 mètres.

Superficie : 795 h.

Formation néocomienne ; grès vert : étages aptien, cénomaniens, et du grès rouge lustré.

Affleurements de fer siliceux. Fer hydraté en couches assez épaisses dont on pourrait tenter l'exploitation, aux quartiers des *Goupies* et de la *Rouvière*, et sur le chemin de la Capelle.

Belles sources sortant de la partie inférieure du cénomaniens et des manies aptiennes.

Vallérargues (CANTON DE LUSSAN)

Altitude : 280 mètres.

Superficie : 765 h.

Formation néocomienne, sources assez importantes : elles donnent naissance par leur réunion, au ruisseau de Valz qui, plus bas, prend le nom d'Avègue.

Valliguières (CANTON DE REMOULINS)

Altitude : 120 mètres.

Superficie : 1925 h.

Formation néocomienne.

Vénéjan (CANTON DE BAGNOLS)

Altitude : 135 mètres, ruines du château.

Superficie : 1878 h.

grès vert : étage du calcaire à Hippurites ; formation lacustre, étage inférieur ; alluvions du Rhône.

Concession de lignite, dite *concession de Vénéjan* : le combustible y est d'une exploitation très difficile à cause des sables dans lesquels il est enclavé.

Une tuilerie à Saint-Georges exploite les argiles subapennines.

Verfeuil (CANTON DE LUSSAN)

Altitude : 123 mètres, sommet à l'O. du village.

Superficie : 2597 h.

Formation néocomienne ; grès vert, étages aptien et cénomaniens.

Une tuilerie à Valsauve emploie les marnes aptiennes ; elle ne fonctionne qu'une partie de l'année.

Exploitation du calcaire blanc néocomien, près du hameau d'Audabiac.

L'aven d'Issoudan rejette l'eau avec abondance pendant huit ou quinze jours après les grandes pluies.

Les puits du village et des hameaux voisins tarissent généralement à l'étiage, ils sont creusés dans le néocomien et surtout dans les marnes aptiennes ; celui du hameau de Montèzes est creusé dans le gault et tient l'eau toute l'année.

Vers (CANTON DE REMOULINS)

Altitude : 57 mètres.

Superficie : 1898 h.

Formation néocomienne ; molasse coquillière, étage supérieur alluvions du Gardon.

Carrières de pierres de taille très estimées, dans la molasse coquillière.

Plusieurs sources sortent du niveau d'eau supérieur de la molasse.

Victor-des-Oules (Saint-) (CANTON D'UZÈS)

Altitude : 206 mètres.

Superficie : 477 h.

Grès vert : étages du grès rouge lustré et des sables et argile réfractaire ; îlots lacustres ; molasse coquillière.

Exploitations, au quartier du *Grand-Terrier*, des argiles réfractaires ; ces exploitations sont les plus importantes du bassin d'Uzès.

Fabriques de poteries communes.

Fer hématite rouge errant à la surface du sol dans les exploitations d'argile.

Victor-la-Coste (Saint-) (CANTON DE ROQUEMAURE)

Altitude : 145 mètres.

Superficie : 2657 h.

Formation néocomienne, 3^e étage ; grès vert : étages du grès rouge lustré, paulétien et cénomanien ; formation lacustre ; dépôt subapennin en partie recouvert par le diluvium.

Carrières de pierres du taille dans le néocomien ; trois fours à chaux donnent de la chaux maigre, au quartier du Lauzas.

Concession de lignite ; affleurements du combustible au quartier du Baraca. Deux couches sont exploitées dans cette concession.

La fontaine de Cannes, près du hameau de Palus, et celle de Cubelle, près de l'ermitage de Mairan, sortent du niveau supérieur aux marnes subapennines, Une tuilerie exploitait ces argiles.

Villeneuve-lès-Avignon (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude : 192 mètres, au grand Montagné.

Superficie : 2975 h.

Néocomien, 3^e étage ; îlot de molasse coquillière ; subapennin recouvert par le diluvium ; alluvions du Rhône.

Carrières de pierres de taille dans le terrain néocomien du fort Saint ; cinq fours à chaux exploitent aussi cette pierre.

Anciennes carrières dans les deux îlots de molasse que l'on observe dans cette commune : ces carrières ont fourni probablement les matériaux du Palais des papes à Avignon ; du fort Saint-André à Villeneuve-lès-Avignon et du pont Saint-Bénézet. Cinq tuileries exploitent les argiles subapennines.

ITINERAIRE MINERALOGIQUE

DES

COMMUNES

ARRONDISSEMENT DU VIGAN

Alzon (CHEF-LIEU DE CANTON)

Altitude : 601 mètres.

Superficie : 2748 h.

Micaschistes ; calcaire primitif ; trias ; lias ; oolite inférieure ; dykes de quartz.

Exploitation du calcaire primitif à la Nougarède : il produit une chaux maigre.

Carrières de pierre de taille ouvertes dans les grès de keuper au haut de la côte d'Alzon et au Caillaret ; couche d'argile blanche d'environ 0^m25 d'épaisseur intercalée au milieu des argiles lie de vin et bleuâtres du keuper, au quartier de la Molière, au-dessous du Caillaret : cette argile a été exploitée comme terre à foulon pour le dégraissage des étoffes de laine, on la vendait sur place 0 f.80. les 100 kil. ; sables et grès du Caillaret employés dans les constructions ; belles géodes siliceuses près du tunnel.

La dolomie liasique est employée comme pierre de taille et sert aussi à faire de la chaux qui est un peu moins maigre que celle de la Nougarède.

Fossiles de l'oolite inférieure dans le lit de la Vis.

André-de-Majencoules (Saint-) (CANTON DE VALLERAUGUE)

Altitude : 194 mètres, aux carrières d'ardoises
du Pont-de-l'Hérault.

Superficie : 2179 h.

Micaschistes, Granite porphyroïde ; Calcaire cristallin éruptif en filon dans le granite .

A Méges, une couche de calcaire primitif intercalée dans le micaschiste donne de la chaux maigre et hydraulique.

Le granite est exploité pour pierre de taille ; cuivre carbonaté et sulfuré à Cléni et à la Rouvièrette ; filon de quartz dans le granite, au sud du hameau de Taleyrac, sur la montagne dite de Peyrou-bas : il contient des cristaux bipyramidaux, connus dans le pays sous le nom de *pierre de zigig*.

Ancienne usine à fer de Peyregrosse : on y fondait le minerai des *Deux-Jumeaux*.

André-de-Valborgne (Saint-) (CHEF-LIEU DE CANTON)

Altitude : 422 mètres.

Superficie : 3950 h.

Micaschistes. Les micaschistes sont exploités comme ardoises au mas Auric, au mas Voyer, à Auzillargues, à Rougeresque, Gardouzels, et à la Loubière ; celles du mas Voyer et du mas Auric sont les plus belles et les plus fines : on en tire qui ont jusqu'à deux mètres en carré ; elles s'expédient à Valleraugue, à Saint-Marcel, à Saumane.

Filons de fraidronite micacé exploité pour pierres de taille connues vulgairement sous le nom de *taille noire*, notamment dans le lit du Gardon, au-dessus du Pont-Marès.

Eau minérale ferrugineuse dans le vallon de Lauzer, près de Pommaret, dite la *Font de santa*.

Arigas (CANTON D'ALZON)

Altitude : 425 mètres, au moulin de Redoussas.

Superficie : 2228 h.

Micaschistes ; Calcaire primitif ; Granite porphyroïde ; keuper Terrain jurassique.

Variété de schiste talqueux graphiteux à la Bruyère ; dyke de quartz ; le calcaire primitif est exploité pour chaux maigre et hydraulique.

Gypse exploité à Lambrusquière, au Crouzet et dans le vallat d'Estelle ; grès du keuper employé pour pierre de taille.

Arphi (CANTON DU VIGAN)

Altitude : 1 186 mètres, au cap de Coste.

Superficie : 2092 h.

Granite porphyroïde. Asbeste un peu au-dessus du Crestat, près de la propriété Bouniol. Filon de calcaire éruptif, exploité en 1852 pour faire de la chaux à Aulas-le-Vieux.

Arre (CANTON DU VIGAN)

Altitude : 343 mètres, sur le pont.

Superficie : 726 h.

Lias ; oolite inférieure avec dolomies ; calcaire oxfordien.

Pierres lithographiques sur le Causse, au quartier des Trestaulières.

Aulas (CANTON DU VIGAN)

Altitude : 337 mètres.

Superficie : 291 h.

Granite porphyroïde ; Micaschistes ; Calcaire primitif.

Le calcaire est exploité au Fesq pour faire de la chaux.

Aumessas (CANTON D'ALZON)

Altitude : 336 mètres, au pont .

Superficie : 2145 h.

Micaschistes ; Calcaire primitif ; granite porphyroïde ; lias ; oolite inférieure, dolomies ; calcaire oxfordien.

Fossiles oxfordiens sur la Tessonne, au Tour.

Anciennes mines de cuivre carbonaté à la Fous.

Filon de leptynite blanc grisâtre entre les hameaux de Caladon et de Ferrières.

Avèze (CANTON DU VIGAN)

Altitude : 265 mètres.

Superficie : 414 h.

Micaschistes ; calcaire primitif ; keuper ; îlots de terrain houiller ; tuf calcaire.

Anciennes exploitations de meules de moulin au rocher de Boulque ; recherches de combustible dans le vallat de Martin, au mas Latabrègue.

Belle source d'Isis ; source de Vézénobres ; sources hydro-sulfureuses de Cauvalat.

Bez-et-Esparon (CANTON DU VIGAN)

Altitude : 311 mètres, à Bez. Superficie : 733 h.

Micaschistes ; keuper ; lias ; oolite inférieure ; tuf calcaire.

Une tuilerie à côté du village emploie les marnes du keuper.

Le lias est exploité comme pierre à chaux et fournit des pierres de taille fort dures.

Le tuf calcaire sert de moellon pour construire les voûtes ; on l'emploie aussi comme pierre de taille.

Blandas (CANTON D'ALZON)

Altitude : 650 mètres.

Superficie : 3749 h.

Formation jurassique : oolite intérieure ; dolomie ; calcaire oxfordien.

Dalles oxfordiennes pour toitures ; belles pierres lithographiques au Baral.

Source de Lafoux, dans le lit de la Vis.

Bonnet (Saint-) (CANTON DE LASALLE)

Altitude. 336 mètres.

Superficie : 359 h.

Granite porphyroïde ; keuper.

Gypse blanc et gris exploité à la Farelle, à la Capelle, à Claveyrolle.

Tuilerie dans les marnes du keuper à la Capelle, où il y a un four à chaux qui exploite les calcaires de la même formation ; à Claveyrolle on fait, avec une variété de grès blanc très siliceux et très dur, des meules de moulin à farine qui se vendent 200 francs sur place.

Bragassargues (CANTON DE QUISSAC)

Altitude : 179 mètres, sommet au S. –E.

Superficie : 451 h.

Calcaire oxfordien ; formation néocomienne.

Tuilerie à Valentine exploitant les marnes néocomiennes.

Grotte assez spacieuse presque au sommet de la montagne oxfordienne de Rocal, un peu au Sud du château de Plantat : fontaine thermale de Plantat.

Bréau-et-Salagoze (CANTON DU VIGAN)

Altitude : 1222 mètres, à Piéchaigu.

Superficie : 2567 h.

Micaschistes ; calcaire primitif- granite porphyroïde.

Filon de porphyre ; grottes dans le calcaire primitif.

Bresson (Saint-) (CANTON DE SUMENE)

Altitude : 642 mètres, sommet au N. du village.

Superficie : 840 h.

Micaschistes, calcaire primitif.

Plomb sulfuré au Trescol et à Delmas ; anciennes exploitations de bournonite dans les micaschistes.

Le calcaire primitif fournit de la chaux grise, maigre et d'assez bonne qualité.

Brouzet (CANTON DE QUISSAC)

Altitude : 94 mètres, sommet au S. du village.

Superficie : 1363 h.

Formation néocomienne et lacustre.

Le village est bâti sur un monticule de grès et de poudingues lacustres qui reposent sur le calcaire lacustre marneux dont les couches plongent au N.-O. sous une inclinaison de 45°.

Une tuilerie au Patron emploie ces argiles lacustres et donne un produit de mauvaise qualité.

Belles pierres de taille vis-à-vis Patron et à Beaubiac, dans le néocomien.

Cadière (La) (CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE)

Altitude : 207 mètres, sur la route, à la limite départementale.

Superficie : 561 h.

Lias, marnes supra-liasiques ; formations jurassique et néocomienne.

2 Tuileries, sur la route de Ganges, sont alimentées par les marnes oxfordiennes. Dolomies et calcaires à fucoïdes dans l'oolite inférieure ; fossiles dans les schistes supra-liasiques noirs bitumeux du vallon de Cruveliers.

Cambo : (CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE)

Altitude : 538 mètres, à l'O.

Superficie : 347 h.

Lias ; calcaire à gryphées.

Campestre-et-Luc (CANTON D'ALZON)

Altitude : 769 mètres.

Superficie : 3816 h.

Calcaire oxfordien, 3e sous-groupe ; dolomies oxfordiennes oolite inférieure et ses dolomies.

Le calcaire oxfordien donne de la chaux grasse ; la dolomie, ou Rouquet, donne de la chaux maigre. On cuit ces calcaires dans des fours ramiers.

Canuales-et-Argentières (CANTON DE SAUVE)

Altitude : 106 mètres.

Superficie : 999 h.

Formation néocomienne.

Cannes-et-Clairan (CANTON DE QUISSAC)

Altitude : 204 mètres.

Superficie : 1202 h.

Formation néocomienne.

Fossiles néocomiens : fragment du pharyngien d'un *Sphæroderus gigas*.

Carnas (CANTON DE QUISSAC)

Altitude : 100 mètres.

Superficie : 1589 h.

Oxfordien, formation néocomienne.

Le calcaire jurassique du bois de Paris donne de la chaux grasse ; le calcaire néocomien du côté de Fallade fournit une chaux maigre.

Les marnes néocomiennes alimentent une tuilerie.

Causse-Bégon (CANTON DE TREVES)

Altitude : 907 mètres, près d'Hubertarié.

Superficie : 767 h.

Marnes supra-liasiques ; oolite inférieure et ses dolomies ; 3^o sous-groupe oxfordien.

Ancienne exploitation de lignite aux Combelles.

Cézas (CANTON DE SUMENE)

Altitude : 620 mètres.

Superficie : 106 h.

Lias ; marnes supra-liasiques ; oolite inférieure et ses dolomies ; calcaire oxfordien.

Une tuilerie emploie les marnes supra-liasiques.

Cognac (CANTON DE LASALLE)

Superficie : 1718 h.

Cette commune est toute granitique.

Conqueyrac (CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE)

Altitude : 166 mètres, à Merle.

Superficie : 2714 h.

Calcaire oxfordien ; formation néocomienne.

Vaste caverne ouverte dans l'oxfordien près du château ruiné de la Roquette, sur la rive gauche du Vidourle. Cette caverne, que nous avons fouillée, ne contient pas d'ossements fossiles.

Un four à chaux exploite les calcaires oxfordiens

Strontiane sulfatée dans le 2e étage néocomien, à la base du petit monticule de Seyrac.

Corconne (CANTON DE QUISSAC)

Altitude 139 mètres.

Superficie : 1248 h.

Formations jurassique, néocomienne et lacustre.

Pierre de taille près le Crémal, dans la formation néocomienne.

Croix-de-Caderle (Sainte-) (CANTON DE LASALLE)

Altitude : 529 mètres, au hameau du Vidourle.

Superficie : 763 h.

Granite porphyroïde ; keuper ; lias.

Ancienne mine ouverte dans un filon de plomb sulfuré à l'est de la commune ; cuivre pyriteux près le hameau du Bousquet.

Gypse dans le keuper au-dessous du hameau de Vidourle, vis-à-vis le mas de Fontfrège.

Cros (CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE)

Superficie : 1686 h.

Micaschistes ; lias ; keuper ; tuf entre la Baraque et le Mas-Neuf. On fait, par an, 2 ou 3 fours ramiers sur le revers septentrional de la montagne de la Fage qui donnent une chaux de bonne qualité quoique grasse.

Fourbies (CANTON DE TREVES)

Altitude : 859 mètres, au pont sur la Fourbie.

Superficie : 6088 h.

Micaschistes ; granite ; keuper, sur la montagne granitique du Souquet.

Le granite est exploité pour constructions.

Dans l'étage inférieur silurien, au-dessous de Lafon, on voit des schistes blancs très durs.

Durfort (CANTON DE SAUVE)

Altitude : 183 mètres.

Superficie : 1120 h.

Lias ; marnes supra-liasiques ; oolite inférieure oxfordien ; néocomien.

Exploitation des marnes néocomiennes, près de Vibrac, pour briques et tuiles.

Filon de plomb sulfuré dans le lias qui a donné lieu à la concession de la Grande-Vernissière et à celle de la Coste.

Fossiles oxfordiens.

Félix-des-Pallières (Saint-) (CANTON DE LASALLE)

Altitude : 302 mètres.

Superficie : 1887 h.

Granite ; trias ; lias ; oolite inférieure avec ses dolomies.

Fer sulfuré exploité pour la fabrication de la couperose à Pallières et qui a donné lieu, en 1822, à la concession de fer sulfuré de Paillières et de la Gravoulière.

Gypse dans le trias exploité à Leyrolle, au Soulier, à la Gourme, à Vergèle ; une tuilerie à Leyrolle fabrique avec les marnes triasiques ; une tuilerie à Montaut emploie les marnes supra-liasiques.

Les dolomies donnent une chaux demi-maigre qui ne fait pas prise dans l'eau. Ancienne verrerie au Canelier.

Fontaines minérales ferrugineuses dans le trias, au quartier de la Brousse, et une autre près de là, au-dessous de la route d'Anduze, sous la Baraque de Saint-Félix.

Fressac (CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE)

Altitude : 365mètres.

Superficie : 589 h.

Lias ; marnes supra-lisiaques ; oolite inférieure et ses dolomies.

Le calcaire à gryphées contient beaucoup de fossiles ; plomb sulfuré exploité à la mine dite la Grande-Vernissière, dans laquelle on trouve *plomb carbonaté*, *zinc sulfuré*, *chaux fluatée cristallisée lamellaire blanche, bleue et violette*, et *chaux carbonatée* nacrée laminaire.

Les marnes du lias sont très développés au pied du château ruiné de Fressac les fossiles sont très nombreux dans cette vallée.

Gailhan (CANTON DE QUISSAC)

Altitude : 115 mètres, sur la route.

Superficie : 554 h.

Formation néocomienne.

Les marnes bleues néocomiennes sont susceptibles d'être exploitées pour ciment romain.

Près la montée de la croix de Gailhan, bélemnites plates.

Hippolyte-le-Fort (Saint-) (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude 176 mètres.

Superficie : 2895 h.

Lias marnes supra-liasiques ; oolite inférieure avec ses dolomies ; calcaire oxfordien ; formation néocomienne.

Les marnes oxfordiennes alimentent deux petites tuileries à Valatoujès et à la Fournarié ; 2 fours à chaux, au pied de la montagne du Cengle et 1 au Figaret, exploitent les calcaires oxfordiens ; fossiles des marnes oxfordiennes sur le chemin de Monoblet à Combe-de-Fabre.

Belles carrières néocomiennes à Salle-de-Gour.

Tuf calcaire au mas Icard.

Hortoux et Quilhan (CANTON DE QUISSAC)

Altitude : 60 mètres, au pont de Crieulon.

Superficie : 1490 h.

Jean-de-Crieulon (Saint-) (CANTON DE SAUVE)

Altitude : 108 mètres au pont de Crieulon.

Superficie : 570 h.

Formation néocomienne.

Julien-de-la-Nef (Saint-) (CANTON DE SUMENE)

Altitude : 483 mètres, sommet à l'O.

Superficie : 883 h.

Micaschistes ; calcaire primitif ; lias ; tuf calcaire.

Plomb sulfuré au quartier de Glanette, près Toumeirolles.

Bitume dans le lias près de Gourdon.

Lanuéjols (CANTON DE TREVES)

Altitude : 902 mètres.

Superficie : 6246 h.

Micaschistes ; keuper ; marnes supra-liasiques ; lias ; oolite inférieure et ses dolomies : calcaire oxfordien, 3e sous-groupe.

Filon de plomb argentifère anciennement exploité dans le lias au sud de Monjardin.

Beaux grès du keuper, fins et blancs, exploités à la Moline et à Randavel pour pierre de taille.

Le calcaire jurassique donne de la chaux grasse, à Pradine ; les dolomies dites Roquet sont employées comme sables dans les constructions si elles sont friables, ou comme pierres de taille si elles sont solides ; elles ne donnent pas de chaux parce qu'elles ne cuisent pas.

Fossiles caractéristiques des marnes supra-liasiques à Monjardin.

Nodules de silex noir dans l'oolite inférieure entre Monjardin et Lanuéjols.

Lasalle (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude : 284 mètres.

Superficie : 1010 h.

Granite porphyroïde ; keuper.

Les grès du keuper sont exploités pour pierres de taille au Puech-de-Clarou et au Solier.

Laurent-le-Minier (Saint-) (CANTON DE SUMENE)

Altitude : 169 mètres.

Superficie : 1326 h.

Micaschistes ; calcaire primitif ; trias ; lias ; calcaire oxfordien dolomitique ; tuf calcaire.

Anciennes exploitations d'antimoine sulfuré cuprifère dans le micaschiste ; micaschiste graphiteux dans le vallon du Pouget, près la Mathe, dans lequel on fit des recherches de combustible.

Anciennes recherches de plomb sulfuré aux Blaquières, à la Mathe, etc., dans le calcaire primitif.

Les grès du keuper sont exploités pour pierre de taille ; ceux à grains très fins sont excellents pour pierre à aiguiser et servent aussi à dresser le marbre.

Fer hématite dans le lias à la Ferrière.

Grotte d'Angeau dans la dolomie oxfordienne ; fossiles oxfordiens au pic d'Angeau.

Le tuf des bords de la Vis et notamment celui de l'écluse du moulin du château, est employé pour pierre de taille dans la construction des voûtes. On l'exporte à Ganges.

Liouc (CANTON DE QUISSAC)

Altitude : 96 mètres.

Superficie : 953 h.

Marnes oxfordiennes ; marnes néocomiennes ; formation lacustre.

Les marnes oxfordiennes mélangées par moitié aux marnes néocomiennes alimentent une tuilerie à la Planque.

Logrian-et –Comiac-de-Florian (CANTON DE SAUVE)

Altitude : 100 mètres, à la Rouvière.

Superficie : 433 h.

Calcaire oxfordien ; formation néocomienne.

Mandagout (CANTON DU VIGAN)

Altitude : 874 mètres, sommet du Crestat.

Superficie : 1512 h.

Micaschistes ; calcaire primitif ; granite.

Asbeste dans le micaschiste de la combe de Mourèzes ; calcaire primitif exploité pour chaux.

Plomb sulfuré au-dessous du Fraissinet ; dyke de porphyre qui s'étend depuis le roc du Corbeau jusqu'au sommet du cap des Mourèzes

Filon de fer oxydulé du cap des Mourèzes, ayant donné lieu à la *concession ferrifère de Mandagout*, inexploité.

Asbeste dans le granite à la Peyre.

Calcaire cristallin alimentant 2 fours à chaux.

Marcel-de Fons-Fouillousse (Saint) (CANTON DE SAINT-ANDRE-DE -VALBORGNE)

Altitude : 422 mètres.

Superficie : 4004 h.

Micaschistes.

Filon de plomb sulfuré argentifère à la Guierle, anciennement exploité.

Mars (CANTON DU VIGAN)

Altitude: 864 mètres, au signal des Usclades.

Superficie : 380 h.

Micaschistes ; calcaire primitif ; granite porphyroïde. Filon de porphyre.

Filon de plomb sulfuré à Mousoulès.

Le calcaire métamorphique est exploité pour faire de la chaux.

Martial (Saint-) (CANTON DE SUMENE)

Altitude : 704 mètres, sommet à l'O. du village.

Superficie : 1716 h.

Micaschistes ; granite porphyroïde ; calcaire cristallin.

Le calcaire cristallin est exploité pour faire de la chaux au mas de l'Horte.

Martin-de-Corconac (Saint-) (CANTON DE SAINT-ANDRE-DE-VALBORGNE)

Altitude : 565 mètres.

Superficie : 1934 h.

Micaschistes ; granite ; filon de fraidonite.

Près du poujol, sur le sommet de la montagne de Peyregrosse, vers l'origine du vallon d'Avinière, on trouve un filon de fer arsenical (mispickel) ; et au bas du même vallon, des efflorescences de sulfate d'alumine ; graphite aux environs du Poujol.

Fer carbonaté à la Valmy-Haute : ce minerai forme une couche de 10 mètres d'épaisseur, à découvert sur une longueur de 300 à 400 mètres dans le micaschiste.

Martin-de-Sossennac (Saint-) (CANTON DE SAUVE)

Superficie : 498 h.

Marnes supra-liasiques ; oolite inférieure ; calcaire oxfordien formation néocomienne.

Mine d'alquifoux à Cabane, dite la Grand'Mine.

Les marnes du lias alimentent la petite tuilerie du Pont-Neuf dont les produits sont d'assez mauvaise qualité.

Le calcaire jurassique donne de la chaux grasse ; le calcaire néocomien donne de la chaux maigre, à Vibrac où une tuilerie exploite aussi les marnes néocomiennes.

Molières (CANTON DU VIGAN)

Altitude : 351 mètres.

Superficie : 771 h.

Terrain houiller ; keuper ; lias ; oolite inférieure avec ses dolomies groupe oxfordien.

Gypse dans le trias à la Paro, sous l'escarpement de la Tessonne ; argiles du trias exploitées pour tuileries aux Pradels.

Le lias est exploité comme pierre de taille.

Mines de houille à Cavaillac.

Monoblet (CANTON DE LASALLE)

Altitude : 521 mètres, sommet au-dessus du village.

Superficie : 2255 h.

Keuper ; lias ; marnes supra-liasiques ; oolite inférieure dolomitique ; îlot oxfordien.

La tuilerie de Gourgas emploie les marnes oxfordiennes ; celle de Cassoubiès emploie les marnes supra-liasiques : ces marnes au quartier du Bancal sont assez bitumineuses pour mériter d'être essayées pour la production de l'huile de schiste.

Gypse dans le trias exploité au pont de la Balme, au Cabanis, au Puech près le Cayla, au hameau de Paillès, aux Sagnèdes, au Bruguier.

Nodules de quartz blanchâtre formant par leur réunion de petits bancs de 5 à 10 centimètres d'épaisseur dans la dolomie de l'oolite inférieure, sous le Cayla.

La fontaine du *bois de Cambo*, dans le vallon des Gypières vient alimenter les deux fontaines publiques du village.

Montdardier (CANTON DU VIGAN)

Altitude : 641 mètres.

Superficie : 3525 h.

Micaschistes ; calcaire primitif ; keuper ; lias ; oolite inférieure dolomitique ; calcaire oxfordien.

Petit filon de zinc sulfuré au commencement du ruisseau de la Glèpe ; cuivre carbonaté bleu, dans le calcaire, sur le chemin de la Sanguinède, trouvé en fragments épars vis-à-vis les Flaissières ; plomb sulfuré à grandes facettes, en fragments roulés dans la Crenze, non loin de Saint-Laurent-le-Minier.

Grès et marnes du keuper dans lesquels on a fait au-dessous du village des recherches infructueuses de combustible, petits cristaux de quartz prismés bi pyramidaux, dans le grès ; ces grès sont exploités comme pierres de taille.

Le 3° sous-groupe oxfordien fournit de belles dalles pour les pavés et les toitures ; ce même calcaire fournit de belles pierres lithographiques qu'on extrait à Caucanas et qu'on prépare à l'usine du Moulin de Montdardier.

Au nord des Campels, sur un mamelon, ammonites rares de l'oxfordien.

Nazaire-des-Gardies (Saint-) (CANTON DE SAUVE)

Altitude : 158 mètres, au château-des-Gardies.

Superficie : 1124 h.

Formation néocomienne.

Peyroles (CANTON DE SAINT-ANDRE-DE-VALBORGNE)

Altitude : 253 mètres, à la Planque.

Superficie : 829 h.

Micaschistes.

Pommiers (CANTON DU VIGAN)

Altitude : 538 mètres, à Boquevieille.

Superficie : 652 h.

Micaschistes ; calcaire primitif, dolomitique au nord-est de Pommiers vis-à-vis les Lauves.

Ce calcaire est exploité pour chaux ; il contient de la baryte sulfatée lamellaire.

Usine pour le polissage des pierres lithographiques au moulin de Montdardier, établie par le sieur Guy en 1840.

Pompignan (CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE)

Altitude : 193 mètres, à Mirabel.

Superficie : 4005 h.

Groupe corallien ; formation néocomienne.

Beaux fossiles coralliens au bois de Mounier.

Carrières de belles pierres de taille, dans le néocomien, à Piégaline et au quartier de Lascamps, près Salle-de-Gours.

Fours à chaux donnant de la chaux grasse.

Puechredon (CANTON DE SAUVE)

Altitude : 161 mètres au Sud.

Superficie : 808 h.

Calcaire oxfordien : formation néocomienne.

Le calcaire oxfordien à Puechredon, donne de la chaux grasse.

Couches néocomiennes donnant de l'excellente chaux hydraulique, non exploitées ; marnes argileuses de l'étage inférieur exploitées pour la fabrication des tuiles et des briques, à Puechredon et à Valentine.

Quissac (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude : 74 mètres.

Superficie : 2265 h.

Oxfordien composé des quatre assises ; néocomien, assises 2 et 3 ; îlot de calcaire lacustre ; alluvions du Vidourle.

Recherches stériles de combustible dans les marnes oxfordiennes du domaine de la Devèze, en 1827 et en 1843. Fossiles au même lieu.

Le calcaire néocomien alimente trois fours qui donnent de la chaux maigre et hydraulique à peu près comme celle de Nîmes ; les marnes néocomiennes sont exploitées aux tuileries de Cauviac et de Leyris, etc.

Source thermale de Plantat, sur la limite du calcaire jurassique et de la formation néocomienne.

Revens (CANTON DE TREVES)

Altitude : 789 mètres.

Superficie : 1385 h.

3° sous-groupe oxfordien ; oolite inférieure et ses dolomies.

Le calcaire oxfordien fournit de la chaux grasse de mauvaise qualité ; entre la Guiole et Revens il y a de très belles pierres lithographiques d'un beau jaune et d'une pâte très fine qui ne sont pas exploitées.

La dolomie oolitique fournit : de la chaux qui cuit difficilement. Au moulin des Gardies, au pied du causse et près du lit de la

Dourbie, anciennes exploitations sur une couche de lignite trop peu épaisse (0^m35).

Rogues (CANTON DU VIGAN)

Altitude : 551 mètres.

Superficie : 3022 h.

3° sous-groupe oxfordien ; oolite inférieure et ses dolomies.
Fossiles oxfordiens ; dalles oxfordiennes pour toitures.

Romans-de-Codières (Saint-) (CANTON DE SUMENE)

Altitude : 646 mètres.

Superficie : 2019 h.

Micaschistes ; granite ; keuper ; lias.
Les marnes triasiques alimentent une petite tuilerie ; on a fait des recherches infructueuses de houille dans les grès du trias.
Galène argentifère au nord de Saint-Roman.

Roquedur (CANTON DE SUMENE)

Altitude . 616 mètres, aux ruines du château.

Superficie : 1085 h.

Micaschistes ; calcaire primitif ; quartz en filon ; tuf calcaire.
Les calcaires primitifs sont exploités pour faire de la chaux à Jauverde, à la Celle, au mas de Feltrou.
Grottes remarquables dans le tuf.
Belle source sortant du calcaire métamorphique.

Rouvière (La) (CANTON DE VALLERAUGUE)

Superficie : 1649 h.

Granite porphyroïde.

Sardan (CANTON DE QUISSAC)

Altitude : 154 mètres, au bois de Gailhan.

Superficie : 645 h.

Formation néocomienne.

Les marnes de l'étage inférieur néocomien sont exploitées pour la tuilerie de Baunel qui fait des tuiles ordinaires et des tuiles d'une très grande dimension, très renommées pour leur solidité.

Saumane (CANTON DE SAINT-ANDRE-DE-VALBORGNE)

Altitude : 317 mètres.

Superficie : 1214 h.

Micaschistes.

Les schistes sont exploités pour lauzes au-dessus de l'Ardalié, dans le vallon de Valméjane : on en extrait qui ont de 1 mètre à 1m25 carré.

Dyke de fraidronite exploité pour pierre de taille, dite faille noire, aux environs de l'Estréchure, dans le vallon de las Combe et de Valméjane, à la Valmy-Haute et dans le vallon de Valbessède.

Sauve (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude : 99 mètres.

Superficie : 3220 h.

Oxfordien assises 3 et 4 : formation néocomienne, assises 1, 2 et 3.

L'assise supérieure oxfordienne donne de la chaux très grasse. Brèche osseuse dans les fissures du calcaire oxfordien de Coutach, au quartier de Haut-de-Mercier ; gouffres dans ce calcaire désignés sous le nom du Frère et de la Sœur.

Le calcaire néocomien 3° assise donne de la très bonne chaux, maigre ; au quartier de Valgrand on produit de la chaux très hydraulique ; fossiles caractéristiques de cet étage, à Sébenc, à Fonsanche, à Leyris.

Les marnes argileuses de l'assise n°2 sont employées aux tuileries de Fonsanche et de Valfons ; trois poteries dans la ville de Sauve emploient l'argile de Valfons : leurs produits ne supportent pas le feu. Plaquettes de strontiane sulfatée et fossiles caractéristiques de cet étage.

Scierie du Moulin-Neuf débitant en dalles les calcaires bleus de Pignet, employés à paver les appartements.

La belle source de Sauve qui alimente en grande partie le Vidourle sort du calcaire oxfordien.

Sauveur-des-Pourcils (Saint-) (CANTON DE TREVES)

Altitude : 1121 mètres, à Camprieu.

Superficie : 843 h.

Micaschistes ; granite ; keuper ; lias.

Les grès du trias sont exploités comme pierres de taille et comme pierres meulières à Camprieu.

Cuivre sulfuré ; filons de plomb argentifère, anciennement exploités.

Savignargues (CANTON DE SAUVE)

Altitude : 136 mètres.

Superficie : 277 h.

Formation néocomienne, marnes de l'étage inférieur.

Soudorgues (CANTON DE LASALLE)

Altitude . 495 mètres.

Superficie : 2590 h.

Granite ; keuper.

Filon de fraidronite jaunâtre, décomposé, enveloppant des globules de fraidronite noir micacé, au pont de la Tournelle, à droite sur la route de Lasalle à Saint-André-de-Valborgne ; leptynite à côté du hameau du Bousquet et à la Clédette, sur la route de Salindres : ce leptynite contient accidentellement du cuivre pyriteux.

Le calcaire du keuper est exploité pour faire de la chaux au Roussel et au mas de la Carrière ; les grès de cette formation sont exploités pour pierres de taille.

Sumène (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude : 196 mètres.

Superficie : 2597 h.

Micaschistes ; calcaire primitif ; terrain houiller ; marnes supra liasiques ; lias ; oolite inférieure et ses dolomies ; calcaire oxfordien.

L'îlot de terrain houiller a donné lieu à la concession de Sounalou.

Le calcaire primitif est exploité au four à chaux de Sounalou ; il donne une chaux maigre et grise.

La dolomie de l'oolite inférieure contient du fer hématite au-dessous de la montagne dite Rang-des-Bannes et au quartier des Deux-Jumeaux ; ce minerai a été exploité ; la principale exploitation était située au-dessus du mas de la Crotte : on y voit les restes de deux fourneaux de grillage ; le minerai était transporté à la fonderie de Peyregrosse. Cette exploitation est abandonnée depuis 1805. En 1820, on expédiait l'ocre à Montpellier.

La dolomie friable de l'oolite inférieur sert de sable aux tuileries.

4 Tuileries exploitent les marnes supra-liasiques et donnent d'excellents produits qu'on exporte dans les communes de Saint-Martial, Valleraugue, Saint-Romans.

Le calcaire oxfordien alimente 3 fours à chaux ; de belles carrières sont ouvertes dans ce terrain sur la rive gauche de l'Ensumène ; grotte dite des Camisards.

Théodorit (Saint-) (CANTON DE QUISSAC)

Altitude : 128 mètres, au château.

Superficie : 843 h.

Formation néocomienne. étage marneux inférieur. Bélemnites dans les marnes du quartier de Fontane ; strontiane sulfatée au ravin du Mazet.

Thoiras(CANTON DE LASALLE)

Altitude 397 mètres, sommet à l'ouest.

Superficie : 2289 h.

Trias lias. tuf calcaire sur les bords du Gardon, vis-à-vis Malerargues.

Les marnes du keupers sont employées à la tuilerie de la Fiourne et à Prade ; gypse exploité au château de Montvaillant ; fragments de lignite daloïde, dans les grès, au pont de Salindres.

La concession de zinc et plomb sulfuré argentifère de Pallières s'étend en partie sur cette commune.

Trèves (CANTON D'ALZON)

Altitude : 555 mètres, sur le pont.

Superficie : 2659 h.

Granite ; micaschistes ; keuper ; lias ; marnes supra-liasiques ; oolite inférieure et ses dolomies ; oxfordien.

Lignite dans l'oolite inférieure exploité au-dessous de Saint-Sulpice ; nombreux fossiles dans les marnes supra-liasiques ; carrières de pierres de taille dans le lias.

Vabres (CANTON DE LASALLE)

Altitude : 482 mètres, signal au Sud.

Superficie : 474 h.

Granite porphyroïde ; keuper ; lias ; tuf calcaire.

Dans le granite, au Rédarès, au point culminant de la route de Saint-Hippolyte à Lasalle, à gauche du chemin, petit filon de baryte ; dendrites de manganèse dans la même localité.

Les marnes du trias étaient anciennement exploitées pour poteries et tuileries à l'église de Vabres ; gypse gris à Novis ; les grès triasiques sont exploités pour pierres de taille.

Bonne chaux grasse avec le lias.

Valleraugue (CHEF LIEU DE CANTON)

Altitude : 356 mètres.

Superficie : 7834 h.

Granite ; micaschistes ; calcaire primitif.

Plomb sulfuré à la Valette, près Taleyrac ; filon de calcaire éruptif de 2 mètres d'épaisseur ; le calcaire primitif est exploité pour faire de la chaux au Malet, à l'Hort-de-Dieu ; 12 fours à chaux dans la commune exploitent ce calcaire.

Filons de fraidronite dans le granite : on en fait des moulins et des mortiers à sel ; on l'emploie pour pierres de taille.

Vic-le-Fesq (CANTON DE QUISSAC)

Altitude : 58 mètres.

Superficie : 868 h .

Formation néocomienne, 3° étage. Une tuilerie ; un four à chaux donnant de la chaux hydraulique.

Vigan (Le) (CHEF LIEU D'ARRONDISSEMENT)

Altitude : 224 mètres.

Superficie : 792 h.

Micaschistes ; calcaire primitif.

Le calcaire primitif est dolomitique à la montagne de Saint-Paul, près Coularou.

Filons de porphyre et de calcaire éruptif au cap des Mourèzes. Sources dites les Trois-Fontaines sortant du calcaire primitif.

Vigan (La paroisse du) (CANTON DU VIGAN)

Altitude : 516 mètres, sommet au N.E. de Bouliech.

Superficie : 933 h.

Micaschistes ; calcaire primitif.

Vissec (CANTON D'ALZON)

Altitude : 463 mètres.

Superficie : 2183 h.

Oolite intérieure et ses dolomies ; calcaire oxfordien parfois dolomitique.

C'est d'une énorme fissure de l'oolite inférieure que sort la belle source de Lafous. Fossiles de l'oxfordien.